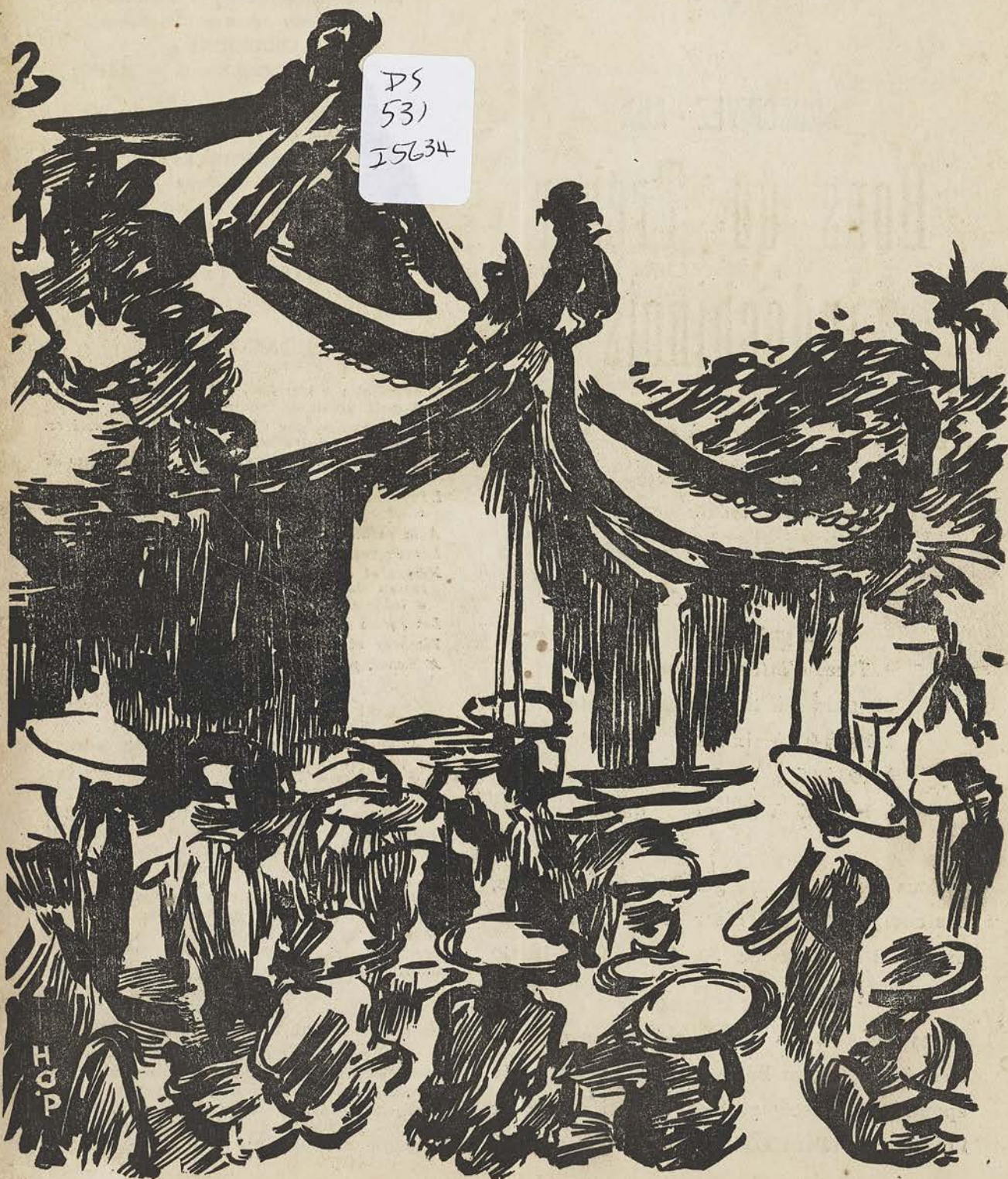


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



SOUSCRIVEZ AUX
Bons du Trésor
indochinois

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 30

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 65

au gré du porteur

Taux d'intérêt annuel 2 %

au pair à trois mois de date

à 100 \$ 40 à six mois de date

à 100 \$ 85 à neuf mois de date

à 101 \$ 35 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 2.50 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

6^e Année - N° 227

10 janvier 1945

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »

29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Adresse télégraphique : REVUINDO.

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00. 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00. 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : 1 \$ 50

SOMMAIRE

Couverture : « Marché au Tonkin ». — Dessin
et bois gravé de NGUYEN-TRONG-HOP.

Suite française, par Claude ROY. — Caractères.
La terre et les vivants.

Le prix littéraire de l'Indochine. — Interview de
M. Taboulet, président du Jury.

L'Indochine et les écrivains français. — Con-
sidérations sur l'exotisme, par JEAN FARCHI.

A la mémoire de Madame Jean Decoux.

Les Frères des Ecoles chrétiennes, par F. D.
Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — L'alimen-
tation chez les Annamites. — Le savoir-vivre
à table (suite), par D.

Les forêts à bois de feu, par CONSIGNY.

Timbres et philatélie, par A. O.

A Hanoi, pendant les fêtes, nous avons vu...

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

SUITE FRANÇAISE

par Claude ROY

CARACTÈRES

Si ce livre avait pour objet une définition de la France et de son génie, il lui faudrait avant tout embrasser tout ce qui a dépassé ou contredit le tempérament moyen français, tout ce qui a été au delà de la France, qui n'en est pas l'image véritable et quotidienne, qui est plus vrai (ou autrement) que cette image. Prenons ce miroir qu'est la littérature. L'école classique de 1660 illustre fort bien, par exemple, ce trait qu'on prête aux Français, d'être peu voyageurs. La Fontaine en Limousin, Molière dans le Midi, Racine à Nîmes et Boileau sur le Rhin, voilà tous les voyages qu'on leur connaît. Mais ces sédentaires de génie constituent justement l'exception dans nos lettres. Rabelais et Montaigne visitent l'Europe, Tristan l'Hermitte parcourt le monde, poussé par les guerres, les menaces d'empoisonnement et les duels, de la Norvège à l'Angleterre, des Flandres à l'Allemagne. Descartes, ce cavalier français, se déplace aussi d'un assez bon pas et Théophile, Regnard, Saint-Evremond, Lamartine, Chateaubriand, Nerval ne sont pas gens de cabinet.

Le Français est « raisonnable » comme il est casanier : par la tête. On reproche tout ensemble aux Français d'être un peuple sec, froid, mesuré, mûri, et d'être impétueux, enthousiastes, impatients et inconsistants, d'avoir des têtes de juristes racornis ou des cerveaux brûlés et tumultueux. Mais ce n'est pas là se contredire comme il apparaîtrait. Les peuples sont comme les individus. Leur force et leur éclat vient de s'être eux-mêmes surmontés. L'élite française s'est modelée non pas sur le tempérament et les données initiales françaises, mais contre ce tempérament et ces données. La France frivole, désordonnée, agitée et un peu folle a donné naissance à des esprits ordonnés, logiques et calmes ; la France légère s'est voulue régie par la raison. Et aux sources de leurs épreuves, on voit toujours la masse des Français retournant aux erreurs dont l'abandon par les meilleurs d'entre eux fit le visage de la France, confondant de nouveau l'individualisme avec la personnalité, la mauvaise éducation avec l'originalité, la vanité avec l'orgueil, l'imprudence avec le courage, le rationalisme avec la raison et la légèreté de la plume avec celle de l'oiseau.

Légers comme la plume à tous les vents, les Français apparaissent ainsi à presque tous leurs observateurs et leurs chefs.

*Tant sont preu et hardi, com leur jeux vait avant
Et quand il ne va bien, si ne valent un gant*

C'est un leit-motiv. César : « Ils sont prompts et rapides à se mettre en guerre, mais tout aussi mous et peu résistants quand il faut supporter des tribulations. » Richelieu : « Les Français n'agissent que par boutades... Ils font merveille à la chaude et résistent moins qu'il ne serait à souhaiter aux souffrances. » Poussin : « C'est pourquoi je supplie qu'on mette l'impatience française à part, car si j'avais autant de hâte comme ceux qui me pressent, je ne ferais rien de bien. » Napoléon : « Notre légèreté, notre inconséquence nous viennent de loin,

nous demeurerons toujours Gaulois. Nous ne vaudrons tout notre prix que lorsque nous substituerons les principes à la turbulence et l'amour des institutions à l'amour des places.»

Mais si César, Richelieu ou Poussin ne croisent à la barre aucun témoin qui les démente, le jugement que porte Napoléon sera bientôt contredit. « *Seul le bon sens froid et sec règne dans le spirituel Paris* », gémit Henri Heine, qui ajoute : « *O clochettes de la folie, cloches de la foi, comme vous tinez doucement dans mon pays !* » Ce n'est plus leur légèreté ou leur folie qu'on reproche aux Français, mais leur sagesse.

Dès 1781, Sébastien Mercier constate des dérangements profonds dans le caractère français, qui a perdu sa légèreté et son « humeur enjouée ». Horace Walpole trouve que les Français manquent de primesaut, le Russe Karamzine les trouve dépourvus d'invention et de feu, et von Kleist les dépeindra comme de froids raisonneurs, processifs et sans vitalité.

Il s'est passé en un siècle ou deux un aller et retour assez surprenant. Alors que jadis le sérieux, la gravité, la froide raison étaient le privilège durement conquis par les élites, sous leur influence le peuple tout entier s'est imprégné de ces traits et de ces vertus. Mais ce sont les élites elles-mêmes qui ont adopté en revanche un certain style de vie, une légèreté brillante et piaffante et se sont modelées sur l'image la plus désinvolte et la plus capricieuse du Français « éternel ». M^{me} de Staël entrevoit ce chassé-croisé quand elle impute à l'ancien régime « *cette légèreté dont on accuse la nation* ». On peut désormais caractériser le bourgeois, le paysan par des traits bien différents : pondération, calcul, âpreté, avarice, esprit de persévérance et sentiment de continuité.

Si l'on s'interroge sur les raisons d'une telle transformation, il faut y voir avant tout l'influence, à longue échéance, d'une aristocratie dont les vertus sont imitées alors même qu'elle y a renoncé, et celle de l'éducation. Il y a un tempérament de ces nations comme des êtres. Nul n'était plus respectueux des données concrètes que Bonaparte, mais ces Français, chez lesquels il apercevait encore tant de traits de légèreté et d'humeur, il savait que son Code et ses institutions pourraient les modifier et il ne désespérait pas de parvenir à de durables résultats : « *Je ne vois pas d'impossibilité à ce que l'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul* ».

De ces ressources de l'exemple et de l'éducation, la vertu française de clarté témoigne assez bien. Rien n'est moins ordonné, composé, équilibré, que les livres de Rabelais ou de Montaigne, et, plus haut encore, que le *Roman de la Rose* ou la *Satire Ménippée*. La clarté française est une conquête de la pédagogie française. Charles Perrault, dans son *Parallèle des Anciens et des Modernes*, l'affirme avec raison : « *Le Président : Vous savez cependant que la méthode dont vous parlez vient de ce qu'il y a de plus incompatible avec l'éloquence, je veux dire de la scolastique et de la logique qu'on enseigne au collège. L'abbé : Il est vrai que c'est de là que vient originellement cette facilité si commune aujourd'hui de parler avec ordre et d'écrire avec méthode* ».

Telle est une des leçons de la France, dont il importe qu'en cet instant de son histoire, elle se souvienne opiniâtrement : un peuple n'est pas immuable et définitivement dessiné. Il se façonne, se modèle, s'éduque et se surmonte. Il est beau d'être Français, il est plus difficile et plus grand de le devenir et d'ajouter au don de la naissance ce que la volonté seule peut conquérir.

LA TERRE ET LES VIVANTS

Au cœur de la place la plus *centrale* de France, au milieu de la place de la Concorde, les Français ont élevé l'obélisque qu'ils ont ravi à l'Égypte en même temps que les secrets de son écriture. On peut y voir à la fois un témoignage de leurs conquêtes, et un hommage rendu par les Français à la plus terrienne des civilisations historiques. Il n'y a peut-être, en dehors de l'Égypte et de la France, que la Chine, pour avoir fait autant de fond sur l'homme de la terre et des racines, sur le paysan. Le mausolée égyptien, la cathédrale française ne rassemblent pas cependant que les symboles des dieux et de leurs médiateurs, les visages des héros, des esprits et des saints. Leurs fresques et leurs bas-reliefs nous retracent aussi la vie du laboureur et les retours des saisons, le piétinement des troupeaux, les avatars du blé semé, moissonné, broyé, pétri. Sur les rinceaux et les voûtes de la cathédrale, l'épi du blé s'enlace aux pampres de la vigne. Au pied du sarcophage, quelques grains de blé attendent que le mort ressuscite, les prenne dans le creux de sa main pour réapprendre d'eux la première des formes terrestres, la première forme et le premier germe de la terre et de la vie.

Si les Parisiens avaient la curiosité de regarder et de déchiffrer ce que commémore l'obélisque, son message leur apparaîtrait bien proche de celui des bas-reliefs de Chartres ou de Reims.

Mais il appartient tout particulièrement à la France d'avoir pu confondre le sentiment éternel du rythme des saisons avec le sentiment temporel de la propriété du sol et de son élection, d'avoir su faire coïncider lentement les durées humaines — destin personnel, générations et siècles — avec les durées naturelles, du printemps à l'hiver, de la germination aux semailles nouvelles. Si les flux et les reflux de la nature sont la mesure du destin des peuples, la terre elle-même, qui s'évalue en *journaux* ou en *ouvrées*, est la mesure du destin limité des vivants.

L'homme, au départ, se définit en effet, par la terre qu'il peut labourer et récolter. Mais l'histoire de la paysannerie française, l'observation des mœurs qui ne se prescrivent point dans nos provinces, doivent nous convaincre de répudier énergiquement le vieux mythe de l'*individualisme* paysan. Vaine pâture, prairies communales, droit de parcours et de passage, la France paysanne nous offre un nombre extraordinaire d'institutions communautaires. Il est significatif de constater que le mot *banal*, qui veut désigner ce qui est commun à l'excès, vient de la tradition rurale, où le four banal, le pressoir banal, le moulin banal sont les gages d'une pratique collective et commune.

C'est par étapes et par degrés que de ces communautés élémentaires, le peuple français s'est élevé aux communautés supérieures de la province, de la culture et de la patrie. Un écrivain allemand peut écrire, comme Friedrich Sieburg dans « Défense du nationalisme allemand » : « *Le paysan ne représente que le pays ; l'ouvrier ou l'employé représente le Reich... Le sol de notre patrie ne nous parle point d'une voix impérieuse. Le prix de notre indépendance à l'égard de l'instinct vicieux de la propriété, est une existence sans racines* ». Une telle affirmation prononcée par un écrivain français serait non seulement inconcevable, mais historiquement fausse. L'ouvrier ou l'employé français représentent le pays. Le paysan français représente la patrie.

Le symbole de la France n'est pas le coq ou l'alouette, c'est l'arbre. L'arbre et non la forêt, le vestige de la nature dominée et non son tu-

multe encore vainqueur. Arbres des druides, arbres des fées auxquels Jeanne d'Arc suspendait des guirlandes, « Sullys », magnifiques ormes plantés par le ministre de Henri IV, arbres de la liberté. Le monument le plus secret et le plus vrai que Paris ait élevé à Victor Hugo, c'est cet immeuble du 224, boulevard Raspail, dont la façade se creuse et se contourne pour laisser s'élever un arbre jadis planté par le poète.

Mais de cette permanence du caractère paysan, les nécessités de l'instant incitent trop de nos contemporains à tirer d'extrêmes et spécieuses conséquences : le paysan du fond des âges, écrit par exemple M. Gaston Roupnel, *« vient vers nous. Mais c'est nous aussi qui venons de lui. Nous sommes son sang et son âme, et son vieil amour du sol ! Nous tenons de lui avec nos âmes pleines ! Nous sommes le vieil homme ! Nous ne sommes que lui ! Et nous ne valons que d'être ce sang paysan ! »*.

L'enthousiasme sacré de l'historien des campagnes françaises l'égare ici dangereusement. France terrienne, France paysanne, certes. Agriculture, labourage, pâturages, mamelles de la France. Bon. C'est excellent, l'agriculture, la paysannerie, l'enracinement. Mais on est tenté aujourd'hui d'en dire ce que le Dieu de Péguy disait de l'examen de conscience : *« C'est excellent, mais il ne faut pas en abuser »*. La France se perpétue par ses paysans, se soutient par ses laboureurs. Mais elle garde aussi la mémoire et les traces de ses marins, de ses conquérants, de ses soldats, de ses trafiquants, de ses inventeurs, de ses artistes, de ses traitants, de ses aventuriers, de ses ingénieurs, de ses coloniaux.

M. de Montesquieu prenait des vieilles chausses de velours usées et passées, chaussait de grosses guêtres, et partait avec son régisseur visiter ses vignes de La Brède, ses fermiers, ses champs. Sa fortune était là, et son siège et sa retraite. Mais au retour de sa promenade, avant de se mettre à table pour goûter aux fruits de sa terre, il écrivait simplement ceci : *« Je suppose qu'on ne souffrit dans un royaume que les arts absolument nécessaires à la culture des terres, je le soutiens, cet Etat serait un des plus misérables qu'il y eût au monde. Quand les habitants auraient assez de courage pour se passer de tant de choses qu'ils doivent à leurs besoins, le peuple dépérirait tous les jours ; et l'Etat deviendrait si faible qu'il n'y aurait si petite puissance qui ne pût le conquérir... On verrait finir cette circulation de richesses et cette progression de revenus, qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres »*.

Gentilhomme campagnard, M. de Montesquieu ne voyait pas mal les choses. Si la France n'est pas une « idée », elle ne peut se réduire davantage à une « activité », même éternelle.



LE PRIX LITTÉRAIRE DE L'INDOCHINE

Interview de M. TABOULET, président du Jury.

« Vous irez au Secrétariat du Prix Littéraire de l'Indochine et vous me rapporterez un « papier » sur ledit prix ; faites vite, l'actualité n'attend pas. »

Je connais, certes, le Prix Littéraire, mais son secrétariat ! Je suis demeuré perplexe. Pourtant, comme un reporter, par devoir professionnel, ne peut rien ignorer et se doit de ne jamais être pris au dépourvu, comme je voyais là l'occasion de m'éloigner des « chiens écrasés », je n'en ai pas demandé davantage et je suis parti, affectant les allures d'un homme qui sait très bien où il va. Une fois hors du bureau directorial, j'ai pris le vent, pas très longtemps car la bise était plutôt aigre, et une courte station dans une des grandes librairies qui font l'ornement intellectuel, si on peut dire, de la rue Paul-Bert, m'a bientôt permis d'aiguiller utilement mes recherches. Non loin de là, je touchai au but de ma mission et trouvai, non pas un secrétariat, ni même un secrétaire, mais le *Dirip* en personne, traduisez, le Directeur de l'Instruction Publique, M. Taboulet, à qui j'exposai sans tarder l'objet de ma visite.

« Mais oui, me dit M. Taboulet, c'est bien ici, et vous tombez à pic. Je viens, précisément, de recevoir, il y a quelques instants, un ouvrage compétiteur. Vous pouvez en déduire que le jury ne tardera pas à se réunir. Effectivement le mois de janvier ne se terminera pas sans avoir apporté au public le nom du lauréat, de l'heureux gagnant du tournoi.

— On murmure déjà des noms en ville ?

— Sans doute, le public a bien le droit de s'entretenir de la question. Comment résister au plaisir de faire l'entendu, de paraître informé aux meilleures sources ? Ne m'a-t-on pas indiqué dernièrement, comme grand favori, le nom d'un auteur, qui n'est même pas concurrent ? Ces conversations, le colportage même de quelques faux bruits ne sont, d'ailleurs, pas inutiles. Grâce à eux l'intérêt s'éveille, que la capitale témoigne à son Prix Littéraire. Et je crois savoir que le public du Sud ne manifeste pas moins de curiosité que le public de Hanoi.

— En France, en des circonstances semblables, les gens cultivés, et même le grand public, se passionnent, discutent avec animation des prix, des œuvres, des candidats, de leurs chances respectives.

— Je vous vois venir. Vous allez vous lancer dans un parallèle avec les fondations et prix littéraires, d'une renommée mondiale, qui sont distribués en France, par l'Académie Française, ou par tel cénacle, dont les membres, universellement connus, voient leurs faits et gestes et leurs particularités, retenir l'attention générale. Je dois vous mettre en garde contre certaines comparaisons, contre certaines assimilations osées, voire téméraires. L'Indochine ne possède pas, comme la France, des centaines et des milliers de personnes faisant profession d'écrire, ayant d'abondants loisirs à consacrer à la création littéraire. En instituant son Prix, l'Indochine n'a

pas eu l'intention, la prétention de se hausser au niveau de la Métropole, dont les moyens sont immenses. L'Autorité française a voulu surtout indiquer l'importance qu'elle attache à la vie de l'esprit, son ferme propos d'utiliser au mieux toutes les ressources du pays. Il ne s'agit pas de faire naître des génies — le mécénat le plus éclairé est impuissant à en fabriquer sur commande, en série ni isolément — mais de susciter des vocations, d'éclairer les auteurs sur leurs moyens, de les révéler au grand public. Les conditions spéciales dans lesquelles se poursuit l'existence de l'Indochine accroissent ses exigences, l'obligent à vivre intensément, en vase clos, repliée sur elle-même. Il faut s'assouplir aux événements, s'y adapter tous les jours plus étroitement. Devenue, du fait de la guerre, une grande personne, une grande personne morale, une sorte de Métropole seconde, ne recevant plus d'Outre-Mer la sève nourricière, l'Indochine a réussi, vous le savez, à assurer sa subsistance, à affirmer sa personnalité, à maintenir, fréquemment à accroître, le rythme de son activité et de son développement, dans des conditions qui, plus tard, lorsqu'elles seront mieux connues, forceront l'admiration de toutes les personnes non prévenues.

» Dans le domaine des belles-lettres, chères au cœur des Français et des Indochinois, comme dans les autres domaines, il fallait marcher de l'avant. Le Prix Littéraire est une des manifestations les plus symptomatiques de la volonté de vivre qui anime l'Indochine tout entière. Cela, nonobstant mille et une difficultés matérielles, sans cesse aggravées par la rigueur des temps. En dépit de la raréfaction des matières premières, de la fatigue et de la surcharge des machines et du personnel, en dépit de la difficulté des communications, qui entraînent nécessairement une diminution du rendement, la production littéraire de l'Indochine est aujourd'hui plus abondante et plus estimable qu'elle ne l'a jamais été.

— Y a-t-il beaucoup de concurrents pour le prix ? Pourriez-vous me préciser des noms d'auteurs, des titres d'ouvrages reçus ?

— Pareille question frise l'indiscrétion. Vous m'excuserez de ne pas y répondre. Ce que je peux vous dire, c'est que les ressources de l'Indochine sont nombreuses et autorisent tous les espoirs. Nous avons reçu déjà plus d'une douzaine de livres. Avec les dépôts de la dernière heure, le nombre des compétiteurs ne restera pas beaucoup au-dessous du premier Prix Littéraire, décerné en 1943. Et puis, un prix littéraire, ce n'est pas une question de quantité, c'est une question de niveau, de tenue. Or, le talent ne fait pas défaut, vous pourrez bientôt vous en rendre compte. »

★★

Je me suis surtout aperçu, à mon retour au bureau, que mon interview avait été un monologue et que, grâce au président du jury, je tenais mon « papier » ; grâces lui soient rendues !

L'INDOCHINE ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

CONSIDÉRATIONS SUR L'EXOTISME (1)

par Jean FARCHI

LE « Petit Dictionnaire Larousse », dont la précision scientifique se mêle volontiers d'ironie, définit l'exotisme « qualité de ce qui est exotique ». Remontant au mot « exotique », je trouve la définition suivante :

« Qualification donnée aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les transporte (comme sont en France le « lama » et le « dattier », etc.) Ant. Indigène. »

Cette définition un peu étroite ne me paraît pas correspondre exactement à l'acception dans laquelle on prend généralement aujourd'hui le mot exotique. D'après le dictionnaire, pour qu'un objet fût exotique, il faudrait nécessairement qu'il fût importé, et il n'y aurait en somme pour un Français pas d'exotisme en dehors de la France. Et c'est bien ce que veut dire la définition que j'ai citée, puisque au mot exotique elle oppose le mot indigène : est indigène ce qui naît du pays même, est exotique ce qui y entre du dehors. L'exotisme ne serait pas un article d'exportation, mais d'importation.

Or il me semble évident que quand on parle d'exotisme on prend le mot, à tort ou à raison, dans une acception exactement contraire, entendant par là non pas du tout quelque chose qu'on trouve chez soi, fût-il venu de bien loin, mais quelque chose qu'on ne peut pas trouver chez soi et qu'il faut aller chercher bien loin si on veut le trouver. Je veux bien que le Français qui le matin à Carcassonne ou à Pont-Audemer trempe une tartine beurrée dans son café au lait ou dans son chocolat a le droit de se dire qu'il consomme des denrées exotiques, mais je suis persuadé que le fonctionnaire ou le colon qui mange à Cholon des nids d'hirondelles ou des ailerons de requin ou à Bamako, je suppose, du foie d'hippopotame et des pieds d'éléphant, s'imaginerait qu'on se moque de lui si on lui déclarait que son dîner constitue un repas indigène mais pas du tout exotique. Les mots finissent, c'est une observation qui a été souvent faite, par perdre leur signification. Ce que nous appelons aujourd'hui une jeune fille se disait dans la langue du Moyen âge une « garce », et dans celle des romantiques une « jeune personne », expressions dont la première est devenue grossière et la deuxième ridicule. Lorsque Alceste, dans la comédie du « Misanthrope », dit à Oronte que son sonnet est « bon à mettre au cabinet », cela fait rire pour des raisons que Molière n'avait pas prévues. Le mot « indigène » ne signifie rien de plus qu'autochtone, et les Français en ce sens sont des indigènes aussi bien que les Papouans ou les Patagons ; pourtant dans l'usage commun l'acceptation du mot s'est resserrée jusqu'à ne plus désigner que les « gens de couleur », et même a fini par prendre une nuance si nettement péjorative qu'il a fallu l'écartier des dénominations officielles, en attendant que le mot autochtone le suive dans sa

disgrâce. « Exotique » a un petit air pimpant et guilleret qui l'a jusqu'ici protégé du mauvais sort, mais en dépit du Larousse, loin d'être considéré comme l'« antonyme » (c'est-à-dire le contraire) d'indigène, il est le plus souvent traité comme son « synonyme » et, sinon tout à fait comme son frère, au moins comme son cousin. L'exotisme pour nous n'est pas article d'importation, mais d'exportation, et un « sampot » cambodgien, par exemple, est pour le résident de la province un produit « indigène » (ou autochtone), mais pour le Français de Lyon ou de Rouen il constitue, à tort ou à raison, un produit « exotique ».

Lorsque j'étais élève de philosophie, j'ai appris que M. Goblet, célèbre auteur d'un traité de « Logique », enseignait à distinguer dans la signification des mots deux points de vue, celui de leur extension et celui de leur compréhension. La « compréhension » d'un mot, c'est son contenu, sa définition ; son « extension » embrasse l'ensemble des cas auxquels il peut s'appliquer. Eh bien, si au point de vue de la compréhension la définition donnée par le petit Dictionnaire Larousse de l'adjectif « exotique » est un peu étroite, au point de vue de l'extension, au contraire, elle est un peu large et devrait être resserrée.

Comme chacun le sait, notre modeste bouton de culotte est un objet d'importation assez récente (Louis XIV ne connaissait encore que l'agrafe et le lacet ou « aiguillette ») ; il nous vient des Esquimaux. Ce serait donc, d'après la définition du Petit Larousse, le type même de l'objet « exotique ». J'imagine à cette pensée le sourire de mes lecteurs (masculin qui comprend naturellement mes lectrices, si toutes ces considérations grammaticales ne leur ont pas paru trop rébarbatives : les femmes ignorent l'orthographe et ne s'intéressent à la grammaire que pour faire réciter leurs leçons à leurs petits enfants). Evidemment lorsque, dans un magasin, nous achetons une demi-douzaine de boutons, nous n'avons nullement l'impression de nous fournir de marchandises exotiques. Est-ce parce que nous sommes si habitués à nous en servir qu'il nous semble que le bouton a toujours été « indigène » ? Cependant nous utilisons depuis plus longtemps le poivre, la vanille, le cacao et le café, et la pensée que ce sont des produits exotiques ne nous choque nullement. Est-ce donc parce que le bouton est un objet essentiellement « familier », mot qui par lui-même suppose l'impossibilité absolue d'exotisme ? Il se pourrait. Cependant, à mon sens, la véritable raison n'est pas là. La véritable raison est que pour nous l'exotisme ne peut s'appliquer indifféremment à tout ce qui est étranger ou lointain : si l'on examine l'« extension » de ce mot, c'est-à-dire en somme son usage, on

(1) Voir notre numéro 223.

s'aperçoit qu'il est en fait réservé à tout ce qui vient des pays chauds.

La littérature nous en donnera une preuve convaincante. Qu'appelle-t-on un roman exotique ? Evidemment un roman où il y a des cocotiers, du soleil, et des gens noirs ou jaunes. Pour qu'un roman soit exotique, il faut qu'il ait dépassé la Méditerranée et franchi au moins Port-Saïd. « Maria Chapdelaine » ou « Jérôme, soixante degrés de latitude nord » ne sont pas des livres exotiques. « Salambô », « L'Itinéraire de Paris à Jérusalem » sont des livres exotiques, et pourtant le nombre de kilomètres qui sépare Paris de la Tunisie ou de la Palestine est inférieur, si je ne me trompe, à celui qui le sépare de Québec ou de Christiania. L'exotisme n'est donc pas une question de lieues, mais de soleil ou plus exactement de latitude. Et si j'étais l'auteur du « Petit Dictionnaire Larousse », je corrigerais ainsi la définition du mot « exotique » :

« Qualification donnée aux produits, aux usages et par extension même aux personnes des pays situés au-dessous de la côte sud de la Méditerranée, lorsque ces pays sont considérés d'un point de vue métropolitain : la « zagaie » est pour un habitant du Congo une arme « indigène », pour un Français une arme « exotique ».

Cette définition posée et la partie grammaticale de la question maintenant réglée, je reviens à la littérature et je voudrais examiner le problème suivant : « Quels sont les caractères d'un livre exotique ? Quelles sont les qualités que son lecteur est en droit d'exiger de lui ? »

Dans le numéro de février 1944 du « Giao-duc tap-chi », revue pédagogique publiée à Hué, M. Hoai-Thanh a publié un article plein d'observations intéressantes intitulé « Personnalité annamite et personnalité chinoise ». A propos des formules de politesse chinoise il remarque que le Chinois appelle couramment son ami : « Celui aux pieds de qui je me tiens » (ce qui d'ailleurs, car le chinois est une aussi belle langue que le turc de Molière, se dit en deux syllabes) ; qu'un père s'adresse à son fils en lui disant : « Votre stupide père », tandis que son fils lui répond : « Mon père le grand homme », et il ajoute qu'il y a beaucoup plus de sincérité et de naturel dans les rapports entre Annamites. Cette observation lui a valu de la rédaction du « Giao-duc tap-chi » la note suivante en bas de la page, note que je recopie intégralement parce qu'elle pose un problème très important :

« Il serait plus intéressant de pouvoir dégager la vraie signification que de telles formules de politesse ou d'affection peuvent prendre dans l'esprit chinois, les conventions dans une société donnée et à un moment donné ne pouvant être comprises que par rapport à cette société et à ce temps et n'ayant pas un caractère absolu. Il semble, à priori, qu'il y ait lieu surtout de se méfier de leur traduction littérale. J. Marquet, dans ses romans, nous a fait assez sourire avec sa tendance à la couleur locale par le moyen des traductions faites mot à mot. Il y aurait dans tous les cas autant de présomption de la part d'un Européen à juger de certaines formes de salutation annamite que de notre part à nous étonner de la scriptio finale des lettres au XVII^e siècle français : « Votre serviteur », etc., qui ne comportait aucune marque d'humiliation. De la même façon personne ne songerait, par exemple, à se formaliser de l'expression

sino-annamite « Tiên-sinh », littéralement « qui est avant moi, mon devancier », que nous discernons par pure politesse à nos contemporains. »

Sous sa forme un peu sommaire, c'est exactement tout le problème de l'exotisme qui est posé par cette note.

Lorsqu'un écrivain se donne pour objet de décrire des peuples et des usages étrangers, doit-il se placer au point de vue de ceux qu'il décrit ou au point de vue de ceux pour qui il écrit ? Doit-il insister sur les différences qui séparent ces étrangers de ses lecteurs, ou bien montrer que ces différences n'en sont pas et que tous les hommes sont pareils ? Attendons-nous du livre exotique un dépaysement ou au contraire un simple retour sur nous-mêmes ? Telles sont les questions que pose la note du « Giao-duc tap-chi » et auxquelles je me propose de répondre à mon tour.

Lorsqu'un Chinois appelle son ami : « Celui aux pieds duquel je me tiens », c'est là évidemment une manière purement métaphorique de parler, et celui qui l'emploie l'a probablement vuée de tout son contenu, comme nous-mêmes, lorsque nous disons à une passante que nous heurtons : « Pardon, madame », nous n'entendons pas du tout par là la reconnaître pour notre suzeraine et lui faire hommage de vassalité. C'est donc sans doute, comme le dit la rédaction du « Giao-duc tap-chi », trahir l'esprit de l'expression que d'en donner une traduction littérale. Mais d'autre part peut-on dire que l'expression chinoise soit l'équivalent exact de « Mon cher ami ? » Evidemment non. Elle suppose toute une conception de la politesse, tout un système de relations sociales tout à fait différents de la politesse et des relations sociales en Occident. Traduire la formule chinoise par un simple équivalent emprunté aux formules de politesse européenne serait donc la trahir encore plus, puisqu'elle donnerait au lecteur l'idée fausse que les rapports d'amitié en Extrême-Orient peuvent être les mêmes que chez nous. Et ce problème n'est pas particulier à la Chine, il est tout à fait général. Les Latins se tutoyaient, et ce tutoiement correspondait à notre « vous » de politesse ; on serait donc en droit de rendre ce « tu » par « vous », comme le faisaient les traducteurs au XVII^e et au XVIII^e siècle, mais d'autre part ce tutoiement supposait dans les relations sociales quelque chose de plus libre, de plus direct que dans nos sociétés actuelles, et il paraît donc préférable de le conserver dans les traductions, comme on le fait aujourd'hui. La même question peut se poser pour le « vous » anglais ; certains traducteurs, quand il s'agit de relations entre frère et sœur, ou entre mari et femme, le rendent par notre tutoiement ; cependant l'emploi du « vous » semble montrer que ces relations n'ont jamais chez les Anglo-Saxons le caractère d'intimité qu'elles prennent chez les Latins, que l'homme et la femme restent malgré tout un peu chacun sur son quant à soi.

Toute traduction n'est au fond qu'un point de vue sur l'œuvre qu'elle traduit, et ne pouvant en rendre toutes les nuances attire au moins l'attention sur un certain nombre d'entre elles qui peuvent d'ailleurs varier d'une époque à l'autre. Les traductions de l'« Iliade » ou de l'« Odyssée » par Racine, par Boileau ou par M^{me} Dacier nous font entrer dans une société polie et presque raffinée pas très différente de la cour de Louis XIV ; la traduction de Leconte de Lisle a révélé un Homère primitif, farouche et même sauvage et en somme très romantique ; enfin la traduction de Victor Bérard nous a fait connaître une « Odyssée » fa-

millière à la fois et savante, aussi éloignée de la pompe du XVII^e siècle que du désordre romantique, et en somme toute proche des œuvres contemporaines (j'entends contemporaines de Victor Bérard) d'Anatole France ou d'André Gide.

Et de même la traduction des « Mille et Une Nuits » par Galland nous montre un Aladin ou un Calife Haroun al Raschid qui seraient tout à fait à l'aise à la cour de Louis XIV, tandis que « Les Mille Nuits et Une Nuit » du docteur Mardrus (littéralité qu'on peut trouver inutile et même affectée, mais qui révèle en tout cas que la manière de compter des Orientaux n'est pas la nôtre) nous fait pénétrer dans un monde chatoyant et enchanté qui n'est peut-être pas plus exact que celui de Galland mais qui a le mérite de satisfaire davantage les exigences de notre imagination.

Et, au fond, c'est là le vrai problème, et c'est ici que ces questions de traduction, qui semblaient nous avoir mené bien loin de l'exotisme, nous y ramènent tout droit. C'est à l'imagination que s'adresse l'œuvre d'art, et c'est à l'imagination seule qu'il appartient de la juger. Tout le monde sait que Chateaubriand a écrit quelques-unes de ses plus belles pages sur des parties de l'Amérique qu'il n'avait jamais vues. Julien, son valet de chambre, a tenu, pendant le voyage de son maître en Orient, un journal qui permet de faire dans « l'Itinéraire de Paris à Jérusalem » la part de la vérité et celle de la poésie. Mais la poésie a rendu « l'Itinéraire » immortel, tandis que le journal du valet de chambre, bien qu'il l'emporte en sincérité, n'a pas d'autre valeur que celle d'un témoignage historique.

C'est, en effet, un point de vue d'historien ou de sociologue que celui du vrai, mais celui de l'artiste ou de l'écrivain ne peut être que le beau. Les hommes ont gardé de leur enfance le goût des contes de fées, c'est-à-dire, en somme, des mensonges : ils veulent des romans, et non des faits divers. L'ouvrier dévore les petites brochures à cinquante sous qui lui décrivent la vie des duchesses et des milliardaires, pendant que les gens du monde et les brasseurs d'affaires achètent des romans sur l'existence des ouvriers ou des paysans. Le fonctionnaire, le petit commerçant, le petit employé, pour échapper à sa médiocre vie quotidienne, pour s'évader dans un monde plus beau, lit

des récits de voyages ou d'aventures au delà des mers, et si le livre exotique ne lui apporte pas le dépaysement qu'il en attend, il ne répond pas à son objet.

C'est pourquoi dire d'un livre : « Comme, c'est vrai », ne juge ni de sa valeur littéraire ni de sa beauté (deux expressions qui, d'ailleurs, signifient la même chose). C'est une erreur trop répandue que celle qui consiste à s'imaginer que pour juger du mérite d'une œuvre exotique les voyageurs ou les coloniaux soient les mieux placés : au contraire, loin d'en être les meilleurs juges, je dirais volontiers que ce sont eux les plus mauvais, parce qu'ils se figurent que pour qu'une telle œuvre soit bonne il suffit qu'ils reconnaissent en elle ce qu'ils ont l'habitude de voir. Erreur aussi grossière que celle qui consiste à juger d'un portrait par sa ressemblance, comme si un peintre n'était qu'un photographe ! Dans les tableaux de Gauguin, ceux qui reviennent de Tahiti ne retrouvent nullement ce qui là-bas frappe pourtant tous les voyageurs, la transparence de la lumière, la légèreté de l'air, la limpidité des couleurs. Joseph Conrad a écrit deux contes qui sont deux chefs-d'œuvre : « Jeunesse » et « Au cœur des Ténèbres » ; le premier a pour cadre l'île Maurice et le second le Congo. Mais « Jeunesse » donne de l'île Maurice une image où je ne retrouve guère celle que je connais, et le Congo d'« Au cœur des Ténèbres » est bien différent de celui d'André Gide. Et pourtant il y a dans ces deux œuvres une puissance d'évocation et je dirai presque d'incantation qui emporte l'adhésion et force la croyance. C'est qu'elles répondent exactement au but de l'art, qui n'est pas de refléter aux hommes le monde qu'ils voient, mais de leur en révéler la beauté cachée.

L'œuvre d'art est transfiguration, et à ce titre nulle œuvre mieux que celle qu'inspire l'exotisme ne devrait mériter ce nom. Sans doute beaucoup d'écrivains médiocres, quand ils décrivent ces pays de soleil et de rêve, se contentent de noter des sensations fugitives et des impressions superficielles dont ils n'essayent même pas d'approfondir l'essence. Mais aussi que d'écrivains de génie, Chateaubriand ou Claudel chez nous, Kipling ou Conrad chez les Anglais, ont su dégager de cette matière merveilleuse sa poésie immortelle et doivent à l'exotisme leurs pages les plus enchantées.

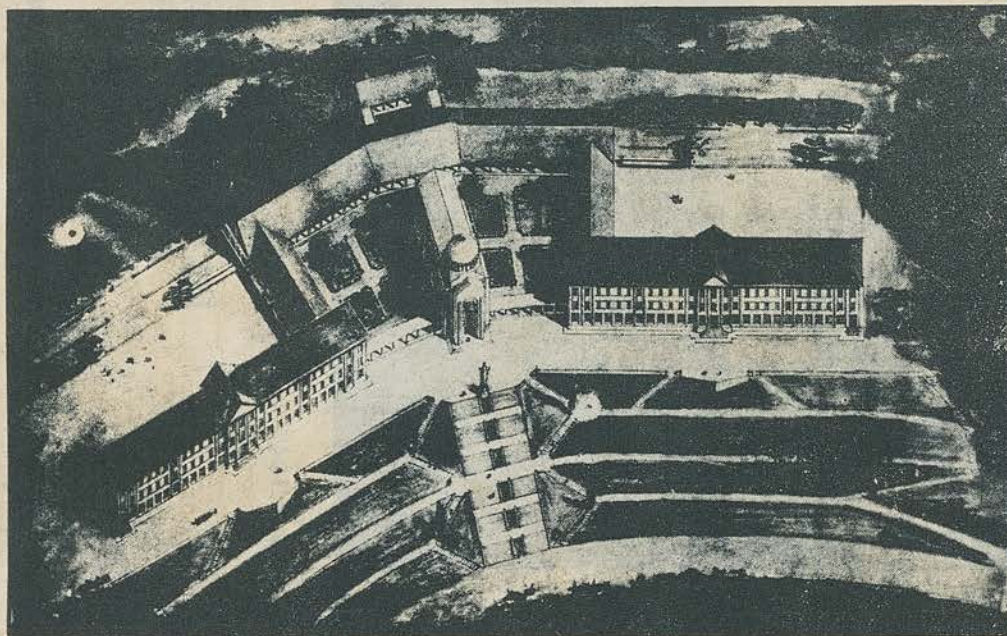
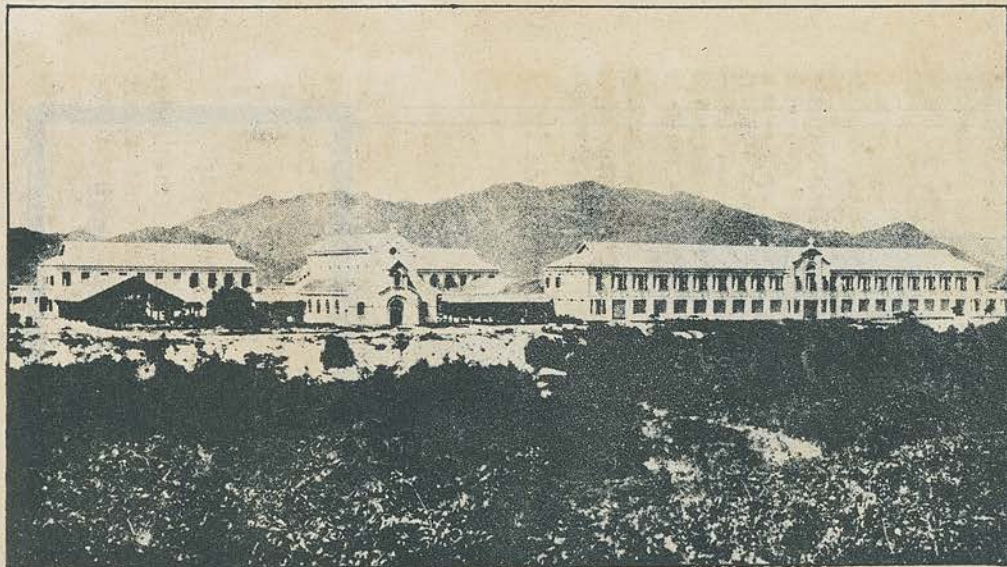




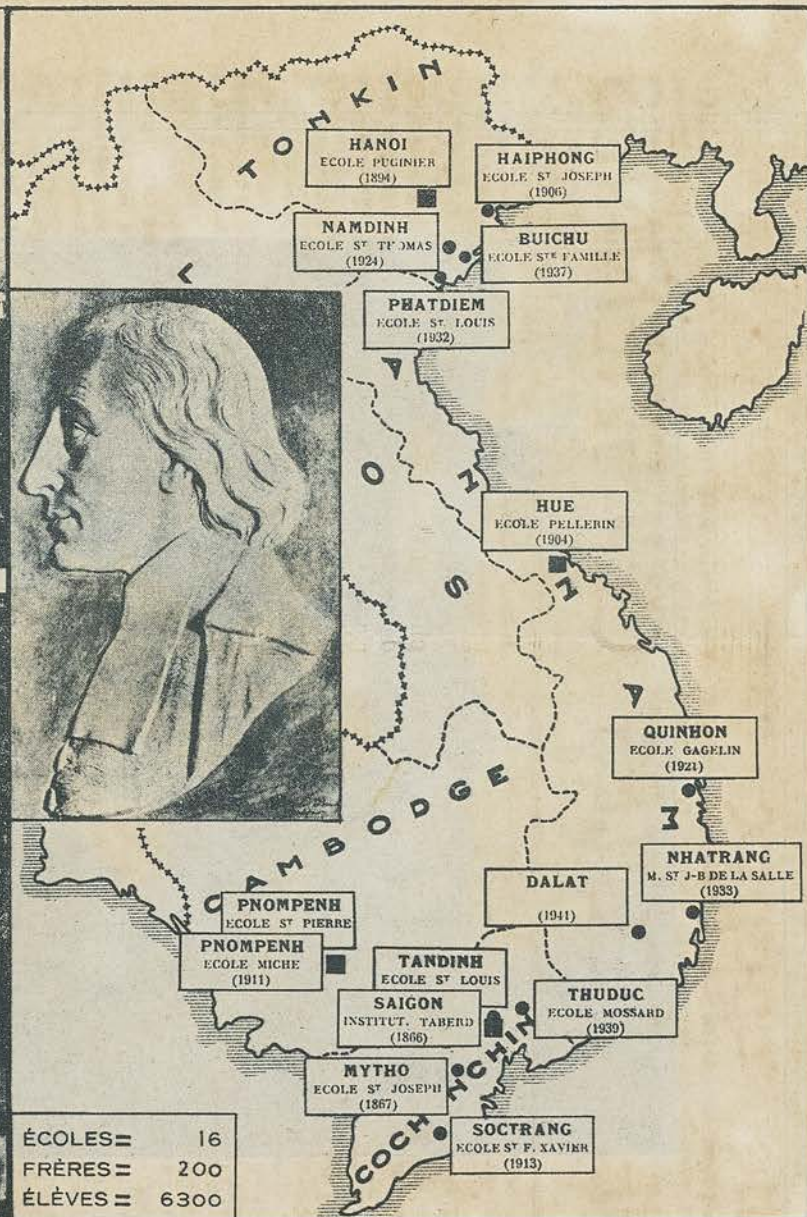
6 janvier 1944.

IN MEMORIAM

6 janvier 1945.



Les deux plus récentes installations des Frères des Ecoles Chrétiennes : le Noviciat des Frères à Nhatrang, et le Sacré-Cœur de Dalat, en voie d'achèvement.



Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut missionnaire des Ecoles Chrétiennes, et situation en Indochine des établissements des Pères.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

par F. D.

“**Q**’EST-CE que les Frères des Ecoles Chrétiennes ? écrit Maurice Barrès dans son rapport sur le projet de loi tendant à autoriser l’Institut Missionnaire des Frères des Ecoles Chrétiennes (27 mars 1923) ; et il répond : « Une Congrégation fondée par un homme du plus généreux génie français, ce saint Jean-Baptiste de La Salle, que de nos jours ont continué le Frère Philippe et, hier encore, le secrétaire général Justinus. Ce sont là des personnages hautement respectables à qui M. Ferdinand Buisson aime à tirer son coup de chapeau, en rappelant que les Frères des Ecoles Chrétiennes peuvent être dits les précurseurs et une des sources de tout ce qui a été fait pour l’enseignement primaire dans notre pays ».

I. — LE FONDATEUR.

Saint Jean-Baptiste de La Salle naquit à Reims le 30 avril 1651 d’une noble famille. Son père, conseiller au Présidial de cette ville, voulut en faire un magistrat ; mais l’enfant manifesta de bonne heure un vif désir d’entrer dans les ordres. Il fit ses études ecclésiastiques au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et les poursuivit jusqu’au grade de docteur. A vingt ans, il remplaça auprès de ses six frères et sœurs les parents décédés. Il le fit avec une grande sagesse tout en s’intéressant à une école gratuite qu’avait fondée son directeur de conscience, le chanoine Rolland. Peu après, il fut amené à prendre la direction d’une école ouverte, grâce à son intervention, par de pieux laïques venus de Rouen. Cette école est considérée par les Frères des Ecoles Chrétiennes comme la première en date de leur Institut. En 1683, il lui faut opter entre le canonical et sa vie nouvelle ; il n’hésite pas, il résigne son canonical. L’année d’après, nouveau sacrifice : son riche patrimoine peut, très légitimement, être affecté aux besoins de la Société naissante ; Jean-Baptiste prend un parti héroïque, il profite d’une grande famine pour tout distribuer aux pauvres, après quoi il sera en droit de dire à ceux qui le taxent d’imprudence : « Le pis aller, ce sera de demander l’aumône ; s’il le faut, je le ferai ».

A partir de là, les fondations se multiplièrent au milieu de difficultés inouïes, de persécutions de toutes sortes. Longue période de dur labeur sur laquelle Lacordaire portera cette appréciation : « Si les joies du moissonneur se mesurent aux gouttes de sueur tombées avec le grain dans le sillon, Jean-Baptiste de La Salle dut être parfois terriblement heureux ».

A sa mort, survenue à Rouen en 1719, l’Institut comptait 300 Frères et 10.000 élèves.

II. — ŒUVRE PÉDAGOGIQUE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

L’ouvrage capital de la pédagogie de saint Jean-Baptiste de La Salle est sa *Conduite à l’usage des Ecoles Chrétiennes*, maintes fois rééditée par les Frères et qui est, avec les *Règles du gouvernement de l’Institut*, leur « Vade mecum » au point de vue de l’instruction. Rédigée dès 1706, elle revêtit sa forme-type dans l’édition de 1720 ; les additions ou changements qui y ont été introduits par la suite ne portent que sur des détails, le fond est du saint Instituteur.

Les grandes lignes de l’ouvrage en mesurent déjà le dessein et la haute portée :

- 1° L’éducation ;
- 2° L’instruction ou les exercices de l’école ;
- 3° L’organisation de l’école ;
- 4° Les vertus et les qualités du maître.

Saint Jean-Baptiste de La Salle savait qu’il fallait non seulement recruter des maîtres, mais encore les former. Ses Frères reçurent, au Noviciat même, une formation en vue de leur future mission.

Ses innovations pédagogiques.

« Les Frères ont transformé les méthodes de l’enseignement primaire et c’est à eux que revient l’honneur d’avoir, les premiers, osé faire pénétrer dans les écoles populaires des procédés rigoureusement scientifiques. » (Ferdinand Buisson.)

Brunetière, de son côté, affirme : « Vous êtes anciens et vous êtes modernes. Vous êtes du temps de Louis XIV et vous êtes du nôtre. Vous avez précédé dans la voie du progrès ceux qui se considéraient comme les hérauts du xx^e siècle. Tout ce que l'on a fait depuis une trentaine d'années pour établir ce qu'on appelle l'enseignement moderne, pour donner à l'enseignement tant secondaire que primaire un caractère plus pratique, pour l'adapter aux conditions nouvelles de la vie contemporaine, on n'a fait que l'emprunter aux Frères des Ecoles Chrétiennes ».

Six innovations de très haute importance sont dues à saint Jean-Baptiste de La Salle et à son Institut.

1° Jean-Baptiste de La Salle apprit aux enfants à lire d'abord en français et ensuite seulement le latin, contrairement à l'usage pratiqué de temps immémorial ; il réduisit les matières d'études aux notions simplement pratiques ; le programme ainsi précisé fut cause d'un grand progrès dans l'enseignement primaire ;

2° Jean-Baptiste de La Salle remplaça la méthode individuelle, lente et quasi stérile, par l'enseignement simultané. S'il n'a pas inventé dans l'école ce mode, il a contribué si puissamment à sa diffusion que certains pédagogues ont désigné sous le nom de « mode lassallien », l'enseignement simultané ;

3° Jean-Baptiste de La Salle fonda la première école normale d'Instituteurs. Avant lui, les écoles étaient sans organisation et sans lien entre elles. Le recrutement et la formation des maîtres n'offraient que de médiocres garanties ; de La Salle conçut un vaste plan d'organisation scolaire et créa les organes les plus propres à le réaliser. Le premier « Séminaire des Maîtres pour la campagne », ou Ecole Normale, fut inauguré en 1684, soit plus d'un siècle avant l'établissement similaire d'Yverdon, en Suisse (1805), par le pédagogue Pestalozzi. Après la Révolution française, les Frères rouvrirent une école normale à Rouen, en 1828 ; les premières écoles normales officielles ne remontent qu'à 1833 ;

4° Jean-Baptiste de La Salle fonda à Saint-Yon, près de Rouen, le type de l'enseignement secondaire moderne. Cette création répondait à un besoin social profond, puisque les progrès de l'industrie, du commerce exigeaient qu'on donnât aux mathématiques et aux sciences une place plus

considérable dans les études. La maison de Saint-Yon fut le type du pensionnat moderne, à ce point que les institutions actuelles semblent l'avoir copié. Quand M. Duruy, ministre de l'Instruction Publique sous le Second Empire, conçut le projet d'organiser au sein de l'Université l'enseignement secondaire spécial, il fut tout heureux de le trouver déjà réalisé par les Frères ; une visite faite au pensionnat de Passy (Paris) par sa commission parlementaire eut plus d'influence sur les députés que tous les arguments et tous les discours ;

5° Jean-Baptiste de La Salle fut aussi le premier à fonder les Ecoles professionnelles : il établit la première sur la paroisse Saint-Sulpice (Paris), en 1699, et une seconde à Saint-Yon, en 1705. Il y avait des cours de tricotage et de tissage à Saint-Yon ; les travaux de sculpture, de serrurerie et de menuiserie des bâtiments de l'école furent exécutés dans l'établissement même ; une partie de ses vastes jardins fut consacrée à des études de culture et de botanique. Pour apprécier pleinement cette innovation, il faut se rappeler qu'un pays est d'autant plus riche qu'il a, à la fois, des agriculteurs mieux initiés aux procédés scientifiques, des industriels plus savants, des commerçants plus prévoyants et plus actifs. Les Frères sont restés fidèles à cette idée de leur Fondateur et ont toujours tenu de nombreuses écoles professionnelles.

A cet enseignement professionnel il y aurait lieu d'ajouter l'enseignement professionnel artistique donné par les Frères, particulièrement florissant en Belgique sous le nom d'Ecoles Saint-Luc ; ces écoles se proposent de former des ouvriers d'art chrétien et d'art national ;

6° Jean-Baptiste de La Salle avait également fondé les cours d'adultes, qui permettent à l'ouvrier, à l'apprenti, après sa journée de travail, de perfectionner sa culture intellectuelle, en vue de s'élever plus haut dans sa situation ou tout au moins de l'améliorer ; il les dénommait « écoles dominicales ».

Ces créations dans les centres ouvriers se doublèrent souvent d'associations économiques qu'on nommerait aujourd'hui des « Œuvres Sociales ». Le Syndicat des Employés qui comptait plus de 10.000 membres en 1920 est sorti de la maison de famille de la rue de Turenne, à Paris. Ce syndicat formera le noyau de la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens).

III. — COUP D'ŒIL PANORAMIQUE SUR L'INSTITUT DES FRÈRES DANS LE MONDE.

L'Institut des Frères connut une rapide expansion. Les écoles, de 50 qu'elles étaient à la mort du fondateur, passaient à 129 en 1792 : 121 en France, 5 en Italie et 3 en Suisse. La Révolution passa et ruina toutes ses œuvres. Le Premier Consul le rétablit en 1803 et l'incorpora à l'Université en 1808. Par la suite, et surtout après le vote de la liberté de l'enseignement primaire, en 1833, s'ouvrit une ère de grande prospérité pour les Frères. En 1838, ils ont 232 écoles en France et 53 par delà les frontières ; en 1874, on compte 734 écoles en France et 98 dans d'autres États.

En 1904, les Frères dirigeaient 2.009 écoles dont 1.500 en France, donnant l'instruction à 350.000 enfants ou jeunes gens, élevaient 8.000 orphelins, réunissaient 32.500 jeunes gens dans leurs patronages et cercles, groupaient 21.000 anciens élèves dans leurs Amicales, recevaient 3.000 jeunes gens dans leurs pensions de famille.

Dès leur début, les Frères avaient commencé d'essaimer hors de France, mais c'est seulement vers le milieu du XIX^e siècle que leur enseignement se répandit avec force à l'étranger. Une phrase de leur fondateur est bien significative à cet égard, dans sa bonhomie cordiale et puissante : « Le bon maître, avait dit saint Jean-Baptiste de La Salle, fera toute sa satisfaction, toute sa joie d'instruire sans relâche, sans distinction, sans aucune acception de personne, tous les enfants, quels qu'ils soient, ignorants, ineptes, dépourvus des biens de nature, riches ou pauvres, bien ou mal disposés, catholiques ou protestants ». Et le principe de généralité qu'il y a dans ce mot d'ordre devait les entraîner presque aussitôt à l'étranger. Ils y portèrent leur dévouement et leur savoir-faire. Là même ils demeurèrent fidèles à leur pays et tout en réalisant dans sa plénitude l'auguste consigne d'« enseigner toutes les nations » ils se firent en outre les « pionniers de la plus grande France ».

En 1914, 1.900 Frères sont au service de la Patrie, 280 ne reviendront pas du champ de bataille.

IV. — LES FRÈRES EN INDOCHINE ET LEUR INFLUENCE.

Par le fait de la loi de 1904, l'Institut perdait en France de nombreuses et florissantes écoles, mais en même temps il étendait ses rameaux sur les cinq parties du monde, dans quarante-cinq pays différents.

Aujourd'hui, ses bataillons et pelotons sont épars sur toute la surface de la terre ; ils donnent l'impression d'une vaste armée dont les soldats obéissent partout à une même pensée de dévouement religieux et humanitaire. Nous ne pouvons pas songer à les suivre dans toutes ces régions ; la promenade serait trop longue et trop chargée. Nous nous contenterons de jeter un regard sur leur travail en Indochine.

Les Frères ont été appelés en Cochinchine par l'Amiral de Lagrandière en 1866, pour diriger le Collège d'Adran. Ce collège avait été fondé en 1861 par les Pères des Missions Etrangères. L'établissement recevait sous forme de bourses des secours du Gouvernement. Désireux de s'en décharger sur une Congrégation enseignante, Mgr Lefebvre fit part de son projet à l'Amiral, Gouverneur de la Cochinchine. Celui-ci par l'entremise du ministre de la Marine et des Colonies, obtint du Frère Supérieur Général six Frères qui prirent la direction du Collège d'Adran. Il leur fut demandé de préparer des secrétaires et des interprètes au Gouvernement et des dessinateurs pour l'Administration des Travaux Publics.

Au milieu des difficultés multiples qui les attendaient au début, rigueur du climat, manque de ressources, exigüité des locaux, les six Frères se mirent résolument à l'œuvre. Satisfait des premiers résultats obtenus, M. le Gouverneur de Lagrandière en écrivit à M. Chasseloup-Laubat, ministre de la Marine, ce qui eut pour effet le débarquement à Saigon d'un deuxième contingent de nouveaux Missionnaires éducateurs. Leur arrivée permit les créations des écoles de Cholon, de Vinh-long, de Bac-trang.

En 1889, ils prirent la direction de l'Institution Taberd. Cette institution, fondée en 1874, par le Révérend Père de Kerlan, en faveur des métis abandonnés, reçut au départ des Frères du Collège d'Adran, les enfants annamites. Elle prit dès lors une importance qui nécessita le renforcement du corps professoral. Sa prospérité ne connut pas d'éclipse ; elle survivra à toutes les crises, depuis les difficultés nées de la guerre 1914-1918 jusqu'à celles provenant de la dernière réquisition. Le chiffre de sa population scolaire s'est toujours maintenu au-dessus du millier d'élèves. Petit monde en miniature moins chaotique que celui qui peuple notre planète : Français et Annamites, Cambodgiens, Indiens et Chinois y vivent dans une cordiale camaraderie, sous

le signe de la charité chrétienne. La vieille Institution, pendant longtemps simple école primaire et primaire supérieure, s'est adjoint en 1938 un cours d'enseignement secondaire classique.

De Saigon, les Frères ont rayonné sur toute l'Indochine. En 1894, Mgr Puginier les appela à Hanoi où ils créèrent l'école qui porte son nom. Puis ils s'établirent à Hué, à Thu-duc, au cap Saint-Jacques, à Tandin, en 1904 ; à Battambang en 1906, sous la domination siamoise, à Haiphong en 1907, à Mytho en 1908, à Phnom-penh en 1911, à Quinhon en 1921, à Nam-dinh en 1924, à Phat-diêm en 1932. En l'année 1933 fut inaugurée la maison de Nha-trang ou Noviciat pour la formation religieuse et pédagogique des jeunes Frères. En 1937, Mgr Càn les appela pour diriger son Probatatorium. La dernière œuvre en date est l'Institution « Le Sacré-Cœur » de Dalat, qui a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 1941.

La province d'Indochine compte aujourd'hui 200 Frères distribuant l'enseignement à 6.000 élèves dans 16 écoles.

La méthode « lassallienne » a fait ses preuves depuis deux cent cinquante ans. On la retrouve partout où les Frères tiennent une école, immuable dans ses principes, avec seulement les légères modifications exigées par des nécessités locales. Elle a résisté à l'épreuve de plusieurs révolutions et crises politiques.

Lès groupements spécialisés où ils recueillent les élites de leurs classes attestent que le souci de former des hommes l'emporte sur celui de façonner seulement des cerveaux. Ils savent les heureux effets d'une forte discipline tant pour créer l'atmosphère nécessaire au travail intellectuel que pour viriliser et assouplir les caractères

et garantir la pureté des mœurs ; la fermeté de leurs prescriptions réglementaires n'est peut-être pas la moindre des qualités signalant leurs écoles au choix des familles. Ils attachent un soin particulier à la formation sociale de leur jeunesse ; théorique dans l'enseignement catéchistique et moral, pratique par les multiples œuvres de bienfaisance organisées au sein de l'école même, cette formation vise à préserver l'enfant de l'individualisme.

La vie n'est pas neutre ; l'Ecole ne l'était pas. Avec le Crucifix dans leurs classes, le *Signum fidei* placé au frontispice de leurs bâtiments, les Frères n'ont jamais camouflé le caractère religieux de leur enseignement ; ce qui ne les empêche pas de professer le plus grand respect pour toutes les croyances et d'ouvrir toutes grandes leurs portes aux enfants de toutes religions, de tous rites, de toutes sectes.

L'ardent désir de tout Frère des Ecoles Chrétiennes ? Eveiller et façonner de jeunes intelligences ; les enrichir des connaissances profanes variées pour leur permettre d'affronter la vie avec confiance et de se tailler des situations inaccessibles à leurs seuls moyens ; mais par-dessus tout, par l'enseignement du Catéchisme suivant les méthodes lassalliennes, par leurs prières et leurs exemples, illuminer et vivifier de jeunes âmes dans la foi chrétienne, base de tout, et les former, pour la vie, à la pratique religieuse intégrale. Faire des hommes complets : chrétiens solides, hommes d'honneur, pères et chefs de famille, instruits de leurs devoirs et les pratiquant, d'une conscience scrupuleuse dans l'accomplissement de leurs obligations sociales et professionnelles, citoyens modèles, disciplinés, respectueux des lois et dévoués à la Patrie jusqu'au don de leur sang.



Photo J. L'HUISSIER

Marché à Saigon.



Photo J. LHUISSIER

Marché à Saigon.



(Suite) (1)

par D.

COMME nous l'avons vu dans un article précédent, les mets qui composent un repas annamite traditionnel sont toujours présentés d'un seul coup sur un plateau en cuivre ou en bois. Dans les banquets donnés par l'aristocratie, ils sont tellement nombreux qu'ils sont entassés les uns sur les autres, formant deux ou trois étages. Les voisins adressent alors des éloges aux maîtres de céans, en poussant des exclamations : « Quel banquet copieux ! » (Cỗ to quá !) C'est seulement par imitation des Occidentaux, que beaucoup de citadins modernes font servir les plats les uns après les autres.

USAGE ET MANIEMENT DE LA VAISSELLE.

Dès qu'un convive se met à table, il a devant lui un grand nombre d'objets, qu'il importe de connaître, pour pouvoir s'en servir. C'est d'abord une petite serviette mouillée d'eau chaude et pliée avec art ; joli tissu de couleur blanche dont il se sert pour se nettoyer les mains, et qui est vite enlevé par les domestiques. Il a également à sa disposition, un carré de papier artisanal, qu'il emploie à s'essuyer la bouche et les doigts, au cours du repas. Toutefois, c'est la vaisselle elle-même qui mérite particulièrement l'attention :

Les baguettes. — Chez les paysans et les pauvres, les baguettes sont en bambou brut ou dégrossi et laqué de rouge. Chez les riches et l'aristocratie, elles sont en bois ordinaire, en ébène ou en ivoire ; bien plus, elles sont souvent cerclées de cuivre, d'argent ou d'or à leur partie supérieure. Mais, quelle que soit la matière avec laquelle elles sont faites, elles ont toujours deux extrémités de grosseurs différentes, la plus petite étant celle qui touche aux aliments. L'invité connaissant le savoir-vivre a soin de mettre ses deux baguettes devant lui, réunies ensemble, et non séparées. Il ne les dépose sur son bol, qu'à la fin du repas, pour dire qu'il a terminé.

Bol ou cái bát. — Quand on boit l'alcool, le bol sert seulement à contenir les portions d'aliment que chaque convive prend avec ses baguettes ou sa cuiller, avant de les porter aux lèvres. Il est automatiquement enlevé par les domestiques pour être remplacé par un autre, chaque fois qu'il est humecté par un aliment liquide. Il sert, par contre, à recevoir du riz, quand le repas touche à sa fin.

Cuiller. — A la campagne, les cuillers sont souvent faites avec un simple éclat de noix de coco. En ville et chez les riches, elles sont en porcelaine, en cuivre nickelé ou en argent. Elles servent à prendre de la soupe, du potage, et quelquefois à puiser de l'alcool au cours des fêtes et cérémonies.

Objets divers. — Dans un repas bien présenté, chaque convive a pour son usage personnel plusieurs assiettes minuscules : une pour la saumure de poisson, une pour le sel et le poivre, une troisième pour les piments et le citron. Il a également un petit verre d'alcool, que les domestiques ont reçu l'ordre de ne jamais laisser vide, et une soucoupe où il déposera discrètement des os et des restes d'aliments.

Plats communs à tous les convives. — Deux catégories de mets sont facilement reconnues dans un banquet traditionnel :

1° Ceux qui forment le menu proprement dit. — Les potages formant le menu proprement dit sont, en général, au nombre de quatre ou de cinq. Aliments liquides, ils sont mis dans de grands bols évasés, qu'on appelle communément « bát sô diêu ». Les convives, pour prendre chacun sa part, doivent se servir de cuillers.

Remarquons que dans les familles modernes, chaque potage entrant dans la composition du menu est partagé d'avance entre les invités ; et

la quantité revenant à chacun lui est apportée dans une *cái-bát* spéciale. Mais, cette pratique, imitée des Occidentaux, reste encore à peu près inconnue à la campagne ;

2° *Les hors-d'œuvre*. — Les mets formant les hors-d'œuvre : pâté de porc, poulet bouilli, saucisson, etc... sont étalés dans cinq ou six assiettes aussi grandes que la main. Les condiments préparés avec des fruits ou des tubercules macérés dans de l'eau salée ou du vinaigre sont mis dans une soucoupe.

Sur le plateau, les grands bols aux potages sont disposés symétriquement, le plus souvent en deux ou trois rangées, et autant que possible, à égale distance des convives. Les hors-d'œuvre sont placés tout autour, comme pour compléter le menu. L'étui à cure-dents et le flacon de vinaigre, s'il y en a, sont posés au milieu du plateau.

La vaisselle en usage chez les hommes de condition médiocre est le plus souvent en faïence grossière, au teint jaunâtre, sans valeur ni beauté. Celle de l'aristocratie est, au contraire, en porcelaine blanche ornée de dessins de couleurs variées : bleu, rouge, violet ou jaune d'or. Les motifs de décoration sont toujours les mêmes : ils représentent des êtres humains, de pittoresques paysages ou des animaux symboliques, tout comme nous l'avons vu pour les tasses.

Les aliments liquides constituent, dans la pratique, la partie la plus importante du banquet. Aussi méritent-ils d'être remarqués par l'assistance. Etant présentés d'un seul coup sur le plateau, ils sont le plus souvent à l'état froid et exigent certaines précautions. Un invité averti peut demander aimablement au maître de céans de les faire réchauffer avant qu'ils soient servis. Normalement, ils doivent être consommés, en premier lieu, les uns après les autres, dans l'ordre qui suit : ailerons de requin, asperges, vessies de poisson, champignons au poulet, huîtres de mer au pigeon... Quant aux hors-d'œuvre, ils sont pris lentement, sans règle précise, selon les caprices du premier convive, qui préside la séance et donne le signal de toucher aux mets. Toutefois, quand les domestiques apportent discrètement un potage de légumes, l'invité au courant des mœurs locales comprend que le repas touche à sa fin. Il est de bon ton qu'il demande alors du riz en disant : « J'ai bu suffisamment ; je voudrais demander un peu de riz » (*Tôi đã uống nhiều rồi, nay xin ăn cơm*).

DOMESTIQUES ET SERVEUSES.

Les domestiques bien stylés se tiennent discrètement derrière une colonne, un mur ou dans un coin de la salle à manger, pour se montrer le

moins possible. Toutefois, ils doivent faire attention aux moindres gestes des invités, et veillent à ce que ces derniers ne manquent de rien. Tantôt, ils emportent un plat pour le réchauffer ; tantôt, ils présentent une nouvelle soucoupe de saumure. Mais, c'est surtout à la fin du repas qu'ils doivent se multiplier. Ils mettent du riz dans les bols, sans toutefois exagérer ; car présenter à un visiteur une *cái-bát* trop pleine constituerait une grave incorrection : on aurait l'air de dire qu'il a grande faim et ignore les usages. Quand tout le monde a déposé ses baguettes, les domestiques sont tenus d'enlever la vaisselle subrepticement, sans gêner personne ; puis, ils apportent le dessert, invariablement suivi d'une tasse de thé. Ils présentent également à chaque convive, soit une serviette chaude, soit une cuvette d'eau pour que ce dernier s'essuie ou se lave les mains. Ils vont et viennent sans répit, s'imposent mille peines et mille efforts. Mais ne croyons pas qu'ils souffrent d'avoir tant de préoccupations. Ils sont pleins d'allégresse à l'idée de pouvoir consommer tout à l'heure les restes des plats. Devenus convives à leur tour, ils seront assis sur une natte étendue dans la cuisine ou dans un coin de la cour, pour boire et manger tout leur saoul. Le visiteur n'hésite donc pas à leur donner des ordres, demandant un cure-dent ou une tasse de thé ; il facilitera ainsi leur tâche, tout en faisant plaisir au maître de la maison.

Dans les grands banquets, le maître de céans a l'habitude de louer des chanteuses pour qu'elles l'aident à recevoir. Le plus souvent, la plus belle et la plus jeune d'entre elles est chargée de verser à boire. Elle circule autour des convives, pour les servir les uns après les autres, en commençant par le plus gradé. Quand arrive le tour de l'un d'entre eux, elle vient doucement lui entourer le cou de son bras gauche ; puis, de sa main droite, elle apporte aux lèvres de l'intéressé une tasse ou simplement une cuiller qu'elle vient de remplir, et murmure comme dans un souffle : « Grand mandarin, daignez accepter ce breuvage que votre petite amie a l'honneur de vous offrir ». Elle se montre tellement douce et persuasive qu'il est difficile de décliner son offre. Ce serait d'ailleurs un manque de savoir-vivre que de refuser une invitation, faite avec tant d'insistance et de familiarité. Au même moment, une autre chanteuse, assise sur un lit de camp ou une natte étendue sur le sol, à côté d'un musicien qui pince sa guitare, élève la voix pour chanter. Le premier convive — celui qui est le plus considéré —, est chargé de ponctuer les chansons tout en continuant à boire ; il s'arrête alors fréquemment entre deux gorgées d'alcool, pour frapper sur un tambour, avec une baguette en bambou. Des flots d'harmonie s'élèvent, donnant à la séance plus d'allégresse et de solennité.

ECUEILS A ÉVITER.

Tout comme chez les Occidentaux, l'invité peut louer la qualité des mets, mais ne doit ni en relever les défauts, ni en demander le prix.

Il est libre de causer au cours du repas, à condition toutefois de ne pas prendre la parole, au moment où il a la bouche chargée d'aliments. Il a soin d'éviter les discussions, qui engendrent facilement des heurts et des froissements. Si jamais un des assistants commet une maladresse sous ce rapport, le maître de céans intervient aussitôt pour faire dévier l'attention de l'assistance sur un autre sujet. Par ailleurs, c'est l'amphitryon qui dirige la conversation, sans jamais la laisser languir. Il est de bon ton qu'il évoque des choses aimables et plaisantes, des idées humoristiques qui provoquent la gaieté, et mettent à l'aise les convives les plus timides. Néanmoins, il est absolument interdit de donner des détails désagréables, susceptibles de couper l'appétit et d'engendrer le dégoût.

Quand un invité se sent ivre pour avoir trop bu, il s'efforce de rester maître de lui-même, afin d'éviter toute maladresse. Si jamais il est trop fatigué, il peut présenter ses excuses à l'amphitryon, et s'en aller discrètement, sous prétexte d'une affaire urgente ou d'un mal de tête.

Il est à remarquer qu'il n'y a pas de superstitions à table ; car selon les croyances populaires annamites, les mauvais esprits n'osent pas faire de mal aux hommes au cours de leur repas. Un proverbe a dit, sous ce rapport : « La foudre même vous épargne, quand vous êtes en train de manger ».

Le plus souvent, à la campagne, les repas, même les plus importants, ne sont suivis d'aucune distraction. Dans ces conditions, les convives ne doivent pas s'attarder à causer après le dessert. Contrairement à la politesse occidentale, il est bon qu'ils se retirent le plus tôt possible pour ne pas déranger l'hôte et sa famille.

Par contre, ils sont tenus de rester, si l'amphitryon organise une partie de plaisir après le repas ; c'est ce qui arrive fréquemment chez les riches et dans les familles de l'aristocratie. Là, les divertissements à la mode sont toujours les mêmes :

LES CHANTEUSES.

Deux cas peuvent se présenter :

L'amphitryon a convoqué chez lui des chanteuses pour verser à boire. Il continue à les garder pendant une ou deux heures, pour les faire chanter après le repas ;

Le banquet a été offert avec le seul concours des domestiques, sans l'intervention d'aucune serveuse. Le maître de céans invite alors les convives à se rendre dans une de ces maisons de chanteuses, située dans un quartier spécial. Là, l'assistance écoute quelques chansons, tout en prenant du thé et des confitures. Quel que soit l'endroit où elle est organisée, la séance, prolongée jusqu'à minuit, se termine toujours par le chant : *Tỳ-bà*, chef-d'œuvre de la littérature mélancolique, qui décrit la rencontre d'un mandarin exilé et d'une femme délaissée par son mari. Il convient que l'invité demande à se retirer, dès qu'il a entendu ce long poème.

LES JEUX.

Les convives sont invités à jouer aux cartes ou au mahjong, jeux particulièrement répandus dans l'aristocratie annamite.

L'OPIMUM.

D'autres fois, ils se groupent autour de quelques services d'opium, et prennent chacun plusieurs pipes de la « divine drogue », croyant activer ainsi la digestion.

Quand vient enfin l'heure de se séparer, les visiteurs se présentent devant le maître de céans pour les salutations d'usage ; le savoir-vivre leur recommande de dire quelques mots de remerciements : « Vous avez, Monsieur, une excellente cuisine ; et je vous en félicite. Maintenant que j'ai été bien servi, je demande à me retirer ».

QUAND ET COMMENT ON FAIT LES INVITATIONS.

Comme dans tous les pays du monde, les motifs pour lesquels on donne un repas ou un banquet, sont toujours les mêmes :

Repas en l'honneur d'un supérieur. — Les Annamites organisent souvent un grand banquet en l'honneur d'un supérieur, pour lui témoigner leur respect et leur attachement. Ils invitent, à cette occasion, un grand nombre d'amis et de connaissances, afin de donner à la séance le caractère d'une manifestation ;

Banquet d'apparat. — Les grands personnages eux-mêmes, convient quelquefois leurs inférieurs à de grands banquets, afin de témoigner à tous leur bienveillante sympathie et leur affection ;

Repas entre amis. — Les amis aiment également à se grouper, de temps à autre, pour boire et causer, afin de partager ensemble leur joie et leurs peines. Minutes délicieuses, particulièrement goûtées des lettrés et des intellectuels, qui ont be-

soin, comme ils le disent eux-mêmes, de noyer leur mélancolie dans quelques tasses d'alcool, tendres épanchements du cœur, douces réunions, il n'y a peut-être pas d'Annamites qui ignorent ces joies délicates et raffinées ! C'est ainsi que les repas communs entre intimes, sont particulièrement nombreux à la ville comme à la campagne. Ici, des fonctionnaires se donnent rendez-vous, à l'occasion du départ d'un collègue pour lui souhaiter un bon voyage. Là, un commerçant ou un industriel, pour fêter le succès d'une entreprise, convie à sa table de nombreuses connaissances. Ces marques de solidarité et d'affection aident souvent les mortels à supporter allègrement leurs vicissitudes et leurs ennuis ;

Repas d'affaire. — Sans être nécessairement matérialiste, l'être humain est toujours sensible au bien-être, à tout ce qui flatte ses goûts et ses appétits. Aussi, est-ce autour d'une table bien garnie que naissent facilement les sympathies et les amitiés. Conscients de cette vérité psychologique, les Annamites invitent souvent à dîner les hommes à qui ils voudraient demander service. Mais ils le font toujours avec infiniment de délicatesse et de doigté, cachant leur but utilitaire sous des dehors aimables et courtois.

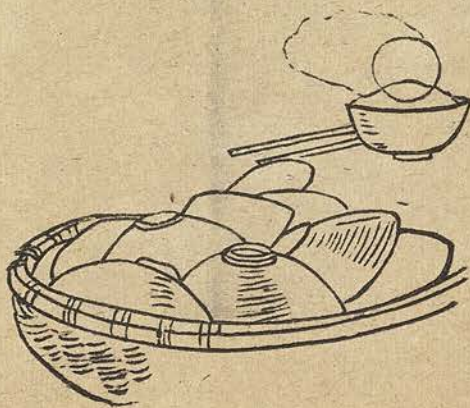
Le savoir-vivre recommande de recevoir les visiteurs chez soi, dans un cadre familial et traditionnel. C'est seulement faute de mieux qu'on les invite au restaurant. Toutefois, les lettrés traditionalistes convient parfois leurs amis à faire des excursions dans les sites pittoresques du pays, soit sur les montagnes, soit au bord de la mer ; ils emportent alors avec eux une gourde d'alcool, un poulet bouilli, quelques pains de riz et de la saumure, de quoi organiser un repas froid en plein air. La caravane vient s'asseoir à l'ombre d'un arbre ou au bord d'un ruisseau ; et là, les joyeux convives boivent et mangent, tout en contemplant la nature et en déclamant des vers... C'est le seul cas où il n'est pas servi de mets chauds et compliqués.

Mais, quel que soit le repas qu'on offre, l'amphitryon doit prendre toutes précautions nécessaires pour faire venir les amis, sans commettre aucune maladresse ou omission. Les cartes d'invitation, envoyées plusieurs jours à l'avance, sont rédigées sur papier rouge, en des termes consacrés par l'usage : « Daignez, je vous prie, déplacer vos talons de jade, pour venir le... jusque dans mon humble logis (ou dans tel et tel endroit), prendre quelques tasses d'alcool sans saveur... » (Moi ngà ròi gót ngọc đến tề-xá, soi chén rượu nhạt...) A la date fixée, quelques heures avant le repas, un domestique doit encore aller de maison en maison, pour un dernier rappel...

Enfin, quand on a mangé chez un ami, il convient de lui rendre l'invitation, une ou deux semaines après ; faute de quoi, on passerait pour un pique-assiette ou un malotru.

Toutes ces règles de savoir-vivre paraissent sans doute au premier abord, à la fois minutieuses, gênantes et compliquées. Mais, elles ne doivent pas surprendre ceux qui connaissent bien les mœurs et les coutumes extrême-orientales. Confucius lui-même multiplia ses conseils et ses recommandations sur le respect des rites traditionnels, témoin cette phrase mémorable contenue dans le livre du Juste Milieu : « Que la voie du Sage comprend de choses ! Elle comporte trois cents cérémonies et trois mille façons de se tenir vis-à-vis de ses semblables ! »

Par ailleurs, le maître de céans, qui applique les rites, ne songe guère à faire plaisir aux visiteurs, comme l'exige la politesse occidentale. Il tient seulement à observer les bonnes manières, à se conduire en honnête homme conformément aux livres et aux traditions, à rester raisonnable et digne, sans jamais se soucier de l'opinion des profanes.





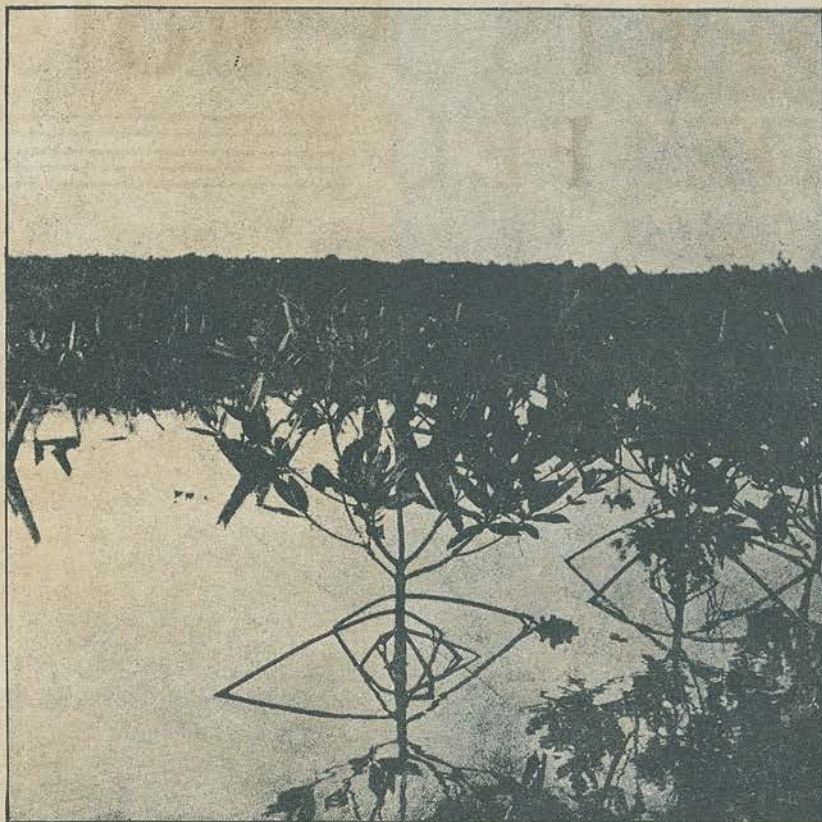
MANGROVE

Fruits du « Vet » (*Bruguiera*)
germant sur l'arbre. Quand
la plantule se détache, elle se
pique dans la vase ou flotte
jusqu'à échouage.



Les plantules sont pêchées
et repiquées.

Ici, elles reboisent un
« vide ». Ce sont des dépres-
sions où les eaux de pluie
s'amassent ; on les reboise en
y infiltrant de l'eau salée, in-
dispensable au développement
de la mangrove.



Photos CONSIGNY

Jeunes plants de « Duoc »
de 2 ans.



Peuplement de « Duoc » âgé
de 10 ans. Remarquez les ra-
cines arc-boutées sur la vase
saumâtre et inconsistante.
Dans ce hérissément de pro-
tubérances, elles retiennent la
boue jusqu'à colmatage.

LES FORÊTS A BOIS DE FEU

par CONSIGNY

TOUTES les forêts, penserez-vous, cher ami lecteur, peuvent fournir, en plus du bois d'œuvre, du bois de feu en utilisant les tiges trop petites ou mal venues, ainsi que les frondaisons des géants de la forêt dont les troncs abattus fourniront colonnes, poutres, plateaux, planches ou traverses. Certes, oui. Mais dans la plupart des cas l'éloignement des centres d'utilisation, l'absence de voies de communications rendent ces bois de feu inutilisables. Ce ne seront donc que les forêts proches des villes ou bien desservies par des cours d'eau qui pourront en fournir et il devient alors naturel de les spécialiser dans cette fourniture, laissant aux domaines éloignés le soin de produire des matériaux de construction.

Or, il existe dans le Sud indochinois, principalement au Cambodge et en Cochinchine, en régions basses sillonnées de nombreuses voies d'eau, des boisements dont la véritable destinée est de fournir, à côté de quelques pieux de faibles dimensions, ce combustible si âprement recherché aujourd'hui.

Ce sont les forêts de mangrove et d'arrière-mangrove dont nous voulons dire quelques mots.

Situées les unes comme les autres dans des zones périodiquement inondées, elles doivent leur différence à la qualité des eaux qui les recouvrent.

La mangrove peuple les terrains que la mer visite en ses marées journalières ou tout au moins aux jours d'équinoxe. L'arrière-mangrove, comme son nom l'indique, plus éloignée de la mer, ne tolère que l'eau douce des pluies saisonnières se butant à la barrière salée, mais ne se laissant pas compénétrer par elle.

On conçoit aisément que de ces conditions si opposées, bien qu'assez semblables d'aspect, soient nées deux formes forestières totalement différentes.

● MANGROVE

Le Mékong a construit la Cochinchine, bouché le golfe cambodgien dans la dépression duquel il continue à envoyer ses crues par un chenal de 150 kilomètres, au privilège rarissime de rouler ses flots tantôt vers l'amont, tantôt vers l'aval. Ce fleuve bâtisseur de royaume continue de déverser dans la mer des flots boueux, qui se clari-

fient au contact des sels marins, abandonnant une boue fluide que les courants déposent vers l'ouest de ses embouchures, sur les côtes de la mer de Chine et sur celles du golfe de Thaïlande. Ainsi s'ajoutent à la vase déjà colmatée des bancs de vases plus jeunes et qui bientôt se découvrent à marée basse. C'est alors que de la forêt voisine arrivent des grains portés par les flots et qui ne tardent pas à coloniser cette terre encore vierge. Ce rôle est dévolu principalement à une espèce spéciale, le *Mâm* (*avicennia*, de la famille des Verbenacées), dont les jeunes plants s'accommodent d'être presque toujours recouverts d'eau salée. D'ailleurs pour résister à l'asphyxie, la plante émet rapidement de longues racines traçantes qui se hérissent de protubérances aiguës longues de 10 à 30 centimètres et qui croissent jusqu'à ce que leurs têtes émergent sans cesse du plan d'eau. Alors la bataille est gagnée; désormais, sûr de respirer, d'autant plus que l'arbre a pris de la hauteur, le peuplement se développe, touffu, et retient dans ce hérissement de racines protubérantes, de nouvelles couches de boue. C'est alors, mais alors seulement, que les jeunes plants de palétuviers (*Rhizophora*), retenus aussi par cette défense antichar en miniature, prennent racine et constituent le peuplement définitif de la mangrove. Nous avons dit non pas les grains de palétuviers mais bien les jeunes plants, car le *Rhizophora*, ainsi que les autres espèces de la famille : *Bruguiera*, *Ceriops* et *Khandelia*, sont vivipares : la graine germe dans le fruit tandis que celui-ci demeure attaché à l'arbre et y prend nourriture. Une racine apparaît et s'allonge ; le bourgeon terminal se forme, précieusement encapuchonné par l'écorce du fruit. Puis, un jour de vent, la plantule se détache et se pique dans la vase ou flotte au gré des courants jusqu'à l'échouage à son emplacement définitif.

Nous voyons ainsi que la mangrove est constituée de plusieurs espèces de Rhizophoracées : les *Rhizophora*, que les Annamites appellent *Duoc* et *Dung* ; les *Bruguiera* ou *Vet* (*Vet den*, *Vet dù*, *Vet khang*, *Vet tách*), les *Ceriops* ou *Dà* (*Dà vôi*, *Dà quanh*), le *Khandelia* ou *Vet thâng*.

Ajoutons les *Bang* (trois espèces), de la famille des Cythracées ; les *Su* (deux espèces), de la famille des Méliacées ; les *Coc* (deux espèces), des Combretacées ; le *Gia* (Euphorbiacée), sans oublier

le *Mâm* dont nous avons déjà parlé, et nous avons la liste complète, à quelques rares exceptions près, des espèces arborescentes composant ces étranges peuplements.

De toutes, les plus désirables sont le *duoc* et le *dung* dont le bois lourd et dur donne un charbon de ménage de la meilleure qualité. (La présence de sel marin prohibe l'emploi de ce charbon dans les gazogènes.)

C'est donc ces deux espèces qu'il convient de favoriser aux dépens des autres. Or, si l'on étudie leur répartition, on constate que, avec les *vêt*, ce sont les plus nombreux mais qu'ils sont loin encore de couvrir toute la superficie qui pourrait leur convenir.

Dans les régions où ils vivent en mélange avec les autres espèces il suffira, par des coupes appropriées, de supprimer ces dernières. L'abondante fructification des *duoc* et *dung* suffira pour assurer un repeuplement naturel pur.

Mais il existe des régions où ces essences sont absentes. On peut diviser ces zones en deux catégories.

Première catégorie : vides couverts de fougères. Ce sont de légères dépressions, souvent de grandes étendues, limitées par de faibles bourrelets le long des voies d'eau. Dans ces cuvettes, les eaux de pluies s'accumulent, remplaçant le flux et le reflux des eaux salées par une mare stagnante d'eau douce. Les *Rhizophoras* refusent de vivre dans de telles conditions. Pour les introduire, il suffira de couper les bourrelets de berge par des canaux qui draineront l'eau douce, ramèneront l'effet des marées permettant aux jeunes plants, qu'il aura suffi de piquer dans la vase après avoir coupé les fougères, de prospérer de façon magnifique. La photo ci-jointe prise au milieu d'un de ces anciens vides de 4.000 hectares, montre la réussite parfaite de ces reboisements. Dès l'âge de deux ans, le jeune plant émet au-dessus de la surface des eaux des racines aériennes en arc-boutant, qui lui permettront ensuite de respirer et aussi de se maintenir dans ce sol sans consistance. Le peuplement adulte sera dès lors encombré de ces racines assez solides pour supporter le poids d'un homme et qui permettent de circuler (tout est relatif) en n'enfonçant dans la vase que jusqu'au-dessus des genoux.

La *deuxième catégorie* de terrains, d'où les *duoc* et *dung* sont absents, est néanmoins boisée mais d'espèces différentes de celles qui constituent la mangrove proprement dite. La raison en est que le sol est plus colmaté qu'ailleurs et surtout qu'une couche de débris végétaux mal décomposés a surélevé le sol suffisamment pour qu'il surnage aux plus hautes marées. Deux so-

lutions s'offrent à nous : ou bien laisser la nature continuer son très lent labeur de colmatage et préparer ainsi la voie à l'arrière-mangrove, mais cela suppose des siècles d'attente, pour arriver à un peuplement qui ne vaut pas celui de la mangrove ; ou mieux — et c'est le parti qu'ont résolument pris les services forestiers de la Cochinchine —, revenir en arrière et restituer à la mangrove ce terrain qui lui échappe.

Pour cela, il faut détruire la couche d'humus. Ce travail pourrait être fait en y portant le feu. Mais il y a mieux à faire : c'est d'utiliser ces débris fertiles à des cultures textiles ou vivrières. Le terrain est alors de toutes parts entouré de digues et creusé de canaux où ne doivent circuler que les eaux douces. Les récoltes sont superbes : concombres, haricots baguettes, patates, roselle, mais prospèrent à merveille. Il est probable qu'après cinq ou six années de culture, la terre épuisée aura retrouvé son altitude de naguère et que, les digues étant rompues, l'eau salée viendra recouvrir le tout, constituant à nouveau un terrain de choix pour le *duoc*. Les essais en cours en sont à leur deuxième année. Patience et persévérance, telles sont les qualités du forestier.

Puisqu'il est question de l'homme des bois, il est juste de lui rendre hommage ; un forestier installé dans la mangrove malaise ayant reçu de ses chefs l'ordre de prospecter la région, répondit que ses chefs devraient s'abstenir de donner des ordres irréalisables ; en Indochine, les agents du Service Forestier ont pataugé dans la boue, vécu au milieu des hordes de moustiques dans une région particulièrement infestée. Certains d'entre eux ont sacrifié jusqu'à sept ans de leur jeunesse pour prospecter, aménager et organiser l'exploitation. Aujourd'hui, ces régions « impénétrables » sont plus méthodiquement exploitées que les plus accessibles des forêts des régions hautes. C'est là un résultat unique au monde dû à la foi et au désintéressement de ces hommes, qui auront ainsi doté la Cochinchine tout particulièrement d'un domaine de 200.000 hectares qui, dans vingt ans, entièrement régénéré, sera l'une de ses sources de profit les plus estimables.

● ARRIÈRE-MANGROVE

Lorsque, par le processus que nous venons de décrire, la terre s'est affranchie des eaux salées sans toutefois avoir les qualités d'une terre à riz (en raison surtout de la présence d'alun), nous arrivons à l'arrière-mangrove. Si, pour les hommes, elle présente un caractère moins rebutant : sol colmaté, pénétration aisée en période sèche, il semble que ces régions déplaisent particulièrement aux végétaux. Trois espèces seulement y prospèrent : une fougère : le *choai* ; un jonc, celui qui, aujourd'hui, permet la fabrication de

nattes et de sacs en série, et enfin un arbre : le *melaleuca leucadendron*, que les Annamites appellent *tràm* et les Cambodgiens *smach*.

Malgré l'usage actuel des joncs, malgré l'utilisation de la fougère *choai* pour la confection de liens assez grossiers mais très solides, c'est évidemment le *tràm* qui est la véritable richesse de ces régions.

Arbre de moyenne grandeur, couvert d'une écorce blanc-argenté élastique, très épaisse et ayant d'excellentes qualités isolantes, pourvu de feuilles dont la distillation donne l'essence de niaouli ou huile de Cajeput (on en tire le goménol) ; il possède un bois de durée indéfinie lorsqu'il est utilisé comme pieux dans des régions mouilleuses et donnant un combustible de bonne qualité moyenne. Au point de vue forestier on peut lui reconnaître quatre qualités appréciables :

1° C'est le seul arbre qui consente à croître de manière intéressante sur les quelque 1.000.000 d'hectares qui constituent l'arrière-mangrove cochinchinoise et cambodgienne augmentée de la plaine des Joncs ;

2° Sa régénération est facile car il graine abondamment et n'est concurrencé par aucune autre espèce ;

3° Sa croissance jusqu'à la taille d'exploitabilité est rapide ;

4° Le revenu assuré est supérieur à celui des rizières médiocres, si nombreuses dans ces régions.

On conçoit que de gros efforts soient tentés pour en étendre les boisements.

Tel fut l'avis du Gouverneur de la Cochinchine lorsque, prenant en main la direction de ce pays, il eut à résoudre le problème de la plaine des Joncs. Pensant, comme le maréchal Lyautey en présence de l'Atlas déboisé, qu'en matière forestière il ne faut pas perdre un jour puisque les produits sont si longs à se former, M. le Gouverneur Hoeffel donnait quelques mois après les subsides nécessaires pour entreprendre en grand une campagne d'extension de l'aire des *tràm*.

La politique suivante fut adoptée : 1° rendre à l'agriculture toutes les régions actuellement couvertes de *tràm* et cependant arrivées à un stade tel de l'évolution du terrain qu'elles sont prêtes à être livrées à l'agriculture ; 2° reprendre à l'agriculture ces multitudes de concessions qui n'eussent point dû être concédées dans des terrains à demi évolués seulement, et incapables de porter des cultures définitives ; enfin, 3° considérant qu'une forêt ne se défend que lorsqu'elle constitue un bloc impénétrable il fut décidé de ne tolérer dans les massifs de grande étendue, prévus pour former les réserves futures, aucune enclave. Les occupants, d'ailleurs de date récente,

furent déguerpis moyennant juste indemnité et accord aux dépens des forêts déclassées de terres de cultures bien meilleures en compensation des anciennes.

Ce sont donc des massifs de 20.000 hectares au moins qui vont être constitués en réunissant les massifs existants par classement des zones intermédiaires.

Déjà, à Rach-gia, 17.000 hectares viennent d'être classés et sur une première tranche de 5.000 hectares les canaux creusés à 12 et 7 mètres de large ; la longueur totale de ces canaux atteint 97 kilomètres. Ils constitueront en même temps des voies d'accès faciles, les voies de vidange et enfin des pare-feu efficaces après qu'ils auront été garnis sur leurs berges de haies de bananiers ou de *Chung Bao* (*Combretum quadrangulare*), qui sont incombustibles. Le feu, en effet, est, après le bûcheron fraudeur, l'ennemi implacable de ces reboisements. Il convient à toute force de le vaincre.

Dans la plaine des Joncs, le travail s'effectue plus lentement. Cependant 500 hectares sont déjà reboisés et pourvus des canaux nécessaires. Enfin, dans la région de Thoi-binh, au sud de Rach-gia, une superficie de 23.000 hectares est actuellement en cours de reboisement. En raison des circonstances spéciales, il convient de s'arrêter et d'étudier la formation particulière appelée *U Minh* qui recouvre cette région.

● LE « U MINH »

Sur plus de 100.000 hectares on trouve, à cheval sur la frontière des provinces de Rach-gia et Bac-liên, de vastes étendues couvertes de cette fougère *choai* dont nous avons parlé avec quelques très rares arbres : palmiers, *mât cât*, quelques *tràm* jeunes et mal venants et enfin un arbre dont la racine très légère est très appréciée pour la fabrication des casques et des bouées de sauvetage : le *móp* (*Alstonia spathulata*). Lorsqu'on pénètre dans cette zone, l'on n'est pas peu étonné d'y trouver sous ses pieds un sol mou, non pas comme le sol de la mangrove dans lequel on enfonce, mais mou de telle sorte que chaque pas fait osciller toute la végétation, y compris les arbres à dix mètres à la ronde. Si l'on enlève la couverture vivante, composée essentiellement de fougère, on trouve un feutrage de couleur très noire composé des racines plus ou moins décomposées de ladite fougère. Ce feutrage atteint en certains endroits une épaisseur de 3 m. 50 à 4 mètres. C'est donc une masse énorme dont il s'agit et qui s'apparente de très près à la tourbe. Cette matière, convenablement séchée, brûle très bien, dégageant beaucoup de chaleur, et elle est d'ores et déjà utilisée dans des chaudières de

chaloupes, dans des distilleries et comme combustibles dans les usines électriques. La nouveauté du produit, son défaut d'être hygroscopique et la non-adaptation des foyers de chaudière à son usage, permettent à certains de se montrer sceptiques. Cependant il y a tout lieu de penser qu'il y a là une source d'énergie calorifique considérable et à bas prix, surtout pour des industries qui s'installeraient sur place.

Mais cette éponge formidable a encore une autre utilité : en saison des pluies, elle retient d'énormes quantités d'eau douce, qu'elle restitue ensuite avec régularité pendant une partie de la saison sèche, fournissant de l'eau pour les rizières voisines. C'est aussi, bien que ces eaux soient très colorées, la seule source d'eau de boisson de la région, les rivières et canaux qui l'entourent étant soumis à l'action des marées et par suite saumâtres.

On conçoit que dans ces conditions les forestiers qui voudraient voir cette zone rendue au *tràm* aient mis un frein à leur zèle en attendant les résultats des enquêtes de l'hydraulique et les essais du combustible. Toutefois, pressés par le temps (il faut tant d'années pour construire un arbre !), ils ont choisi cette vaste superficie dont il était question plus haut parce qu'entourée de toutes parts de larges voies d'eau elle ne rend au point de vue réserve que peu de services. D'autre part, le maximum de cette tourbe sera recueilli et préparé en vue de l'expédition vers les centres industriels.

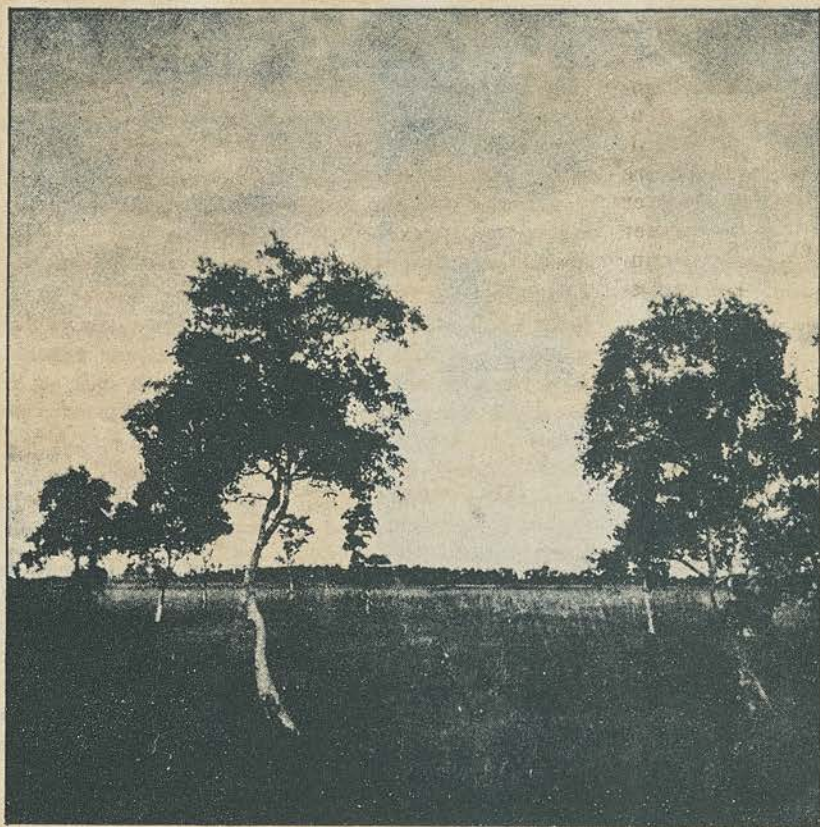
Donc le problème qui se posait était d'assurer le reboisement en tram d'une zone couverte de *U Minh*. Travail considérable qui comprend : 1° creusement de 4 à 500 kilomètres de canaux pour assécher ce *U Minh* en vue de son enlèvement ou de son brûlage. Ces canaux, qui seront ensuite le réseau pare-feu de la future réserve, doivent être creusés jusque dans l'argile sous-jacente ; 2° enlèvement du *U Minh*, et, 3° plantation de *tràm*. La seule opération quelque peu payante pourra être la deuxième en raison de la vente du *U Minh*. Mais elle ne saurait compenser les frais énormes de l'opération. Or ce *U Minh* qui est en somme un terreau de bonne qualité, est inutilisable au point de vue culture sur une épais-

seur pareille. Mais, à 20 centimètres d'épaisseur et mélangé à l'argile sous-jacente, il peut fournir trois à six récoltes excellentes de paddy.

Les services forestiers ont alors passé contrat avec une importante maison du pays dont les travaux précédents sont les plus sûrs garants de la correcte exécution du contrat. Aux termes de ce contrat, la société en question récolte et vend le *U Minh* moyennant versement des taxes réglementaires, creuse à ses frais les canaux et reboise à sa charge entière. En contre-partie, elle a le droit d'utiliser en cultures (rizières ou autres) le terrain suivant un rythme prévu dans le contrat et qui assure un reboisement progressif. Ainsi, sans frais, l'Administration récupérera à l'expiration du contrat un terrain entièrement reboisé. Certes, comme l'ont crié sur beaucoup de toits les détracteurs du projet, la société elle aussi y trouvera son compte. Mais n'est-ce pas logique ? et qui peut espérer qu'une telle société pousserait le désintéressement jusqu'à faire une opération négative ? Nous espérons, au contraire, que des bénéfices substantiels en fin de contrat lui permettront d'envisager la continuation de l'œuvre commencée et susciteront des imitateurs. C'est ainsi, à notre avis, qu'Administration et organismes privés doivent collaborer à la prospérité du pays.

Ainsi, en matière de bois de feu, la Cochinchine, pour faire face aux demandes de l'heure, fournit un gros effort. 1.500.000 stères seront sans doute coupés dans ses forêts cette année. Mais le Gouvernement n'a pas oublié son rôle essentiel de maintien de la prospérité du pays. C'est entre mangrove et arrière-mangrove de l'ordre de 8.000 hectares qui ont été sinon totalement reboisés du moins préparés au reboisement ; or, 8.000 hectares dans ces forêts donneront facilement 2.500.000 stères dans quinze ans. Continué à ce rythme, ces reboisements constitueront une réserve de bois que non seulement la Cochinchine mais l'Indochine entière et peut-être les pays voisins seront heureux de trouver un jour ou l'autre.

Hommage à celui qui en prit l'initiative et à ceux qui, sur le terrain, en ont effectué la réalisation.



ARRIÈRE - MANGROVE



*Paysage d'arrière-mangrove :
joncs et « tràm ». Le tràm est
le seul arbre qui puisse croître
sur le million d'hectares de
l'arrière-mangrove cochinchinoise
et la plaine des Joncs.*



*En arrière-mangrove, la fo-
rêt de « tràm » se développe
par régénération naturelle.*



Photos CONSIGNY

Canal artificiel dans un peuplement de tràm. Les feuilles de cet arbre donnent par distillation l'huile de cajeput, dont on tire le Goménol, et le bois, des pieux imputrescibles et un combustible de bonne qualité.



En arrière-mangrove, le terrain est entouré de digues et creusé de canaux où ne doivent circuler que les eaux douces.

TIMBRES ET PHILATÉLIE

par A. O.

NOMBREUX correspondants, multiples abonnés de la Revue *Indochine* ont demandé instamment l'insertion périodique d'une « Rubrique Philatélique » dans cet hebdomadaire illustré.

Que ne ferait le Directeur de la Revue pour satisfaire amis lecteurs philatélistes et collectionneurs des timbres-poste ; pour apporter indirectement une contribution bénévole aux diverses œuvres de bienfaisance auxquelles revient une importante quote-part des recettes effectuées par la vente des vignettes postales émises à leur intention ? Certains spécialistes ou notables collectionneurs furent sollicités. Ils se refusèrent pour raisons diverses, non sans grâce et regrets. Pourquoi ai-je accepté une aussi lourde tâche ? Pourquoi n'ai-je pas demandé de précisions sur le problème à résoudre ? Comment intéresser les nombreux philatélistes ou collectionneurs d'Indochine ? Autant de questions qui se posent. Idées diverses, sujets à traiter, articles à écrire, rien ne germe, une idée chasse l'autre...

Et cependant, dans notre petite sphère indochinoise, si hermétiquement close pour le moment, je sens monter un fort potentiel de valeurs philatéliques des plus intéressantes pour nous tous et pour la philatélie française.

C'est cette idée de valeurs, de courant, de potentiel philatéliques locaux que je voudrais vous exposer, amis lecteurs, dans la rubrique demandée.

Valeurs qui doivent être inventoriées, appréciables, centralisées, courant qu'il importe, malgré toutes difficultés de l'heure, d'établir, de régulariser et de canaliser pour le rendre producteur, potentiel qui doit être mesuré, élevé et protégé.

Tel sera le but éminemment philatélique de cette rubrique pour laquelle je mets à votre disposition mes modestes connaissances spéciales et toute ma bonne volonté. Je sais que nous trouverons auprès des services intéressés la plus parfaite amabilité et la plus grande obligeance pour tous renseignements qui seraient utiles. Je vous demande, pour ma part, chers lecteurs, beaucoup d'indulgence et une collaboration étroite, sans laquelle nous ne pourrions arriver qu'à gaspiller entièrement notre potentiel philatélique local.

La Revue *Indochine* aura donc une rubrique périodique qui s'adressera aux philatélistes et collectionneurs, à l'exclusion des spéculateurs pour lesquels, je l'avoue, je ne puis rien.

Cette rubrique s'attachera particulièrement à l'étude philatélique des valeurs locales : timbres-poste et taxes fabriqués en Indochine, en rapport avec leurs besoins locaux et leur fabrication. Nous essayerons ensuite de les situer sur le plan local ainsi que sur le plan métropolitain et impérial.

Cette rubrique permettra aussi aux jeunes philatélistes et collectionneurs, de compléter un peu

leur bagage spécial, de découvrir l'intérêt éducatif et instructif de la philatélie ou de la collection par le développement des qualités essentielles de labeur personnel constant et régulier, d'effort commun en vue d'un résultat que couronne toujours « l'espoir » du philatéliste. Le but de cette rubrique sera d'exposer à nos lecteurs et amis le bilan philatélique que représenteront les vignettes postales fabriquées en Indochine, avec les moyens locaux, en ces temps troublés et difficiles que nous vivons.

Exposer l'effort, les difficultés techniques de ceux qui sont appelés à maintenir, par la fabrication et la mise en service de vignettes postales, une partie importante de la vie intérieure de la Fédération, permettra d'apprécier l'importance locale économique, politique, morale même de ces vignettes ainsi que la part philatélique et marchande que l'on peut attribuer à ces valeurs.

Nous ferons connaître ces difficultés, les moyens de fortune utilisés pour les surmonter, leurs répercussions sur la fabrication de ces vignettes, sur les collections et sur la philatélie.

Nous voudrions aussi, par cette collaboration demandée à vous tous, lecteurs de la revue *Indochine*, philatélistes ou collectionneurs, arriver à démontrer tout l'intérêt qui pourrait résulter d'un effort philatélique local pendant ces années d'isolement. Efforts personnels à la base qui, centralisés puis diffusés dans l'intérieur de l'Indochine, donneraient une cohésion des plus étroites, une identité plus grande aux valeurs philatéliques locales et, élevant ainsi leur potentiel, les situeraient dignement sur le marché philatélique dès la fin de leur règne, sans que nul ne puisse les contester.

Un moyen puissant de centralisation et de diffusion a déjà été étudié, sa mise au point sera sous peu terminée. Sa répartition dans l'ensemble de la Fédération permettra d'orienter les efforts individuels, les bonnes volontés collectives, aidera à diffuser les bases de ce travail de recherche qui classe tout philatéliste, à développer les qualités prépondérantes d'ordre, de méthode et de patience, à insuffler aux jeunes bien moins l'apport d'un gain par spéculation bien souvent « catastrophique » qu'une lente et rationnelle collection de valeurs philatéliques et marchandes qui ne sauraient jamais donner de déboires à une juste ambition.

Ici encore, les axiomes du travail en commun sont, à mon avis, impératifs. Chacun devra travailler, apporter sa quote-part à la collectivité philatélique de la Fédération. Les mesures seront prises pour que seuls ceux que la philatélie ou la collection intéressent, à l'exclusion des spéculateurs impénitents reçoivent le fruit de ce long et patient labeur auquel je vous convie.

Il en résultera une œuvre profonde, large de vues exactes et réelles sur les valeurs philatéliques locales, un bilan incontestable, une situa-

tion des plus exactes et des plus nettes sur les possibilités d'avenir des timbres-poste fabriqués en Indochine.

Le marché local ne sera pas omis. Les marchands de timbres de la Fédération seront sollicités pour venir en aide à ce travail d'ensemble dont ils seront aussi bénéficiaires. A leur compétence, à leur jugement, à leurs conseils même, nous aurons recours. Intermédiaires obligeants des philatélistes et collectionneurs, ils retireront tout intérêt de l'édification de cette œuvre commune, de l'établissement du bilan des valeurs philatéliques locales et du maintien de ces valeurs.

**

Ainsi défini, notre but sera poursuivi dans la rubrique philatélique de la Revue selon le programme ci-après :

- 1° Les timbres-poste de fabrication locale et la philatélie ;
- 2° Etudes philatéliques des émissions locales ;
- 3° Entiers postaux, essais, spécimens et oblitérations ;
- 4° Les tarifs postaux et les émissions locales ;
- 5° Les faux pour servir.

Ce programme n'est certes pas limitatif.

Toute idée ou étude qui nous serait communiquée pourra être insérée dans la rubrique philatélique après accord avec son auteur. Cependant, nous pensons qu'à l'heure actuelle toute liaison philatélique extérieure étant rendue impossible et la majorité des philatélistes et collectionneurs d'Indochine s'intéressant particulièrement aux vignettes de fabrication locale, il importe de débiter, dans cette rubrique philatélique, par le programme que nous avons exposé.

Tout sujet d'actualité philatélique prendra place en temps voulu dans les colonnes réservées à cet effet par la Revue.

**

Et maintenant, chers amis, si telle est votre conception du rôle que nous avons à remplir, si vous partagez mes vues sur les questions qui vous ont été exposées, si vous êtes convaincus que seule une collaboration étroite et confiante peut permettre d'atteindre le but philatélique proposé, revoyez votre collection, étudiez-la en détail, timbres oblitérés compris, faites-nous part de vos observations, de vos remarques, communiquez-les à la Revue *Indochine* (Service philatélique).

Si vous avez des objections à présenter, des demandes de renseignements à formuler, adressez-vous au même service et dans chaque cas une réponse vous parviendra dans le plus bref délai possible.

NOUVELLES ÉMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

Villes Martyres... { 15 c. + 60 c. violet foncé.
40 c. + 1 \$ 10 bleu de France.

Nul n'ignore, en Indochine, l'importance des œuvres de bienfaisance. L'une d'elle a permis à la Fédération d'adopter comme filleule la ville d'Orléans, berceau de notre unité nationale.

L'appel effectué par le Gouverneur Général en faveur de cette ville, vient de prendre, en particulier pour les philatélistes et collectionneurs, une forme concrète à laquelle ils savent toujours répondre avec le plus grand enthousiasme.

Deux timbres ont été émis à cette occasion, représentant la Cathédrale d'Orléans.

Ils constituent, tant par leur présentation qui fait honneur à tous ceux qui les ont aidés à naître, que par leur faisceau d'idées de haute portée nationale et historique qu'ils suggèrent, une synthèse de l'union et de l'entraide qui dictent à nous tous un devoir impérieux.

Les philatélistes et collectionneurs d'Indochine auront à cœur d'adopter, à leur tour, ces vignettes postales d'un geste très généreux.

<i>Doudart de Lagrée</i>	1 c.	brun	D 11 1/2, papier blanc vergé mince.
<i>La Grandière</i>	5 c.	brun violet	D 11 1/2, papier blanc épais.
<i>Yersin</i>	1 p.	vert	D 11 1/2, papier blanc épais.

Très bons tirages, quelques variétés secondaires.

Le premier sujet nous a déjà donné deux valeurs, le 15 et le 40 c.

Le second n'a servi qu'une fois pour l'émission du 1 c.

Le troisième augmente sa collection du 6 c. et du 15 c., celui-ci, dernier né des séries normales.

COURRIER PHILATÉLIQUE

M. DESROUSSEAU, Mines, Saïgon. — Lisez la chronique philatélique de la revue et vous trouverez prochainement réponse à votre lettre. Pas de signes distinctifs pour les émissions antérieures. Les chiffres des tirages ne sont donnés par aucune nation ; il y a déjà bien assez de spéculateurs qui détruisent la philatélie et les collections.

à Hanoi, Pendant les fêtes, NOUS AVONS VU...

Noël et le jour de l'An furent, à Hanoi, l'occasion de soupers élégants où l'on put remarquer de multiples et seyantes coiffures du soir : aigrettes, paradis, fleurs, nuages de tulle et dentelles chatoyant aux lumières ; nombreuses également furent les jupes longues éclairées de blouses ravissantes. Lors de la soirée théâtrale du 31 décembre, nos élégantes, bravant le froid sous de longues capes ou des mantelets, animèrent les galeries de l'éclat de leurs toilettes.

A. — Autour de ce collier et sur ce clip, on a enroulé une ravissante garniture de fleurs.

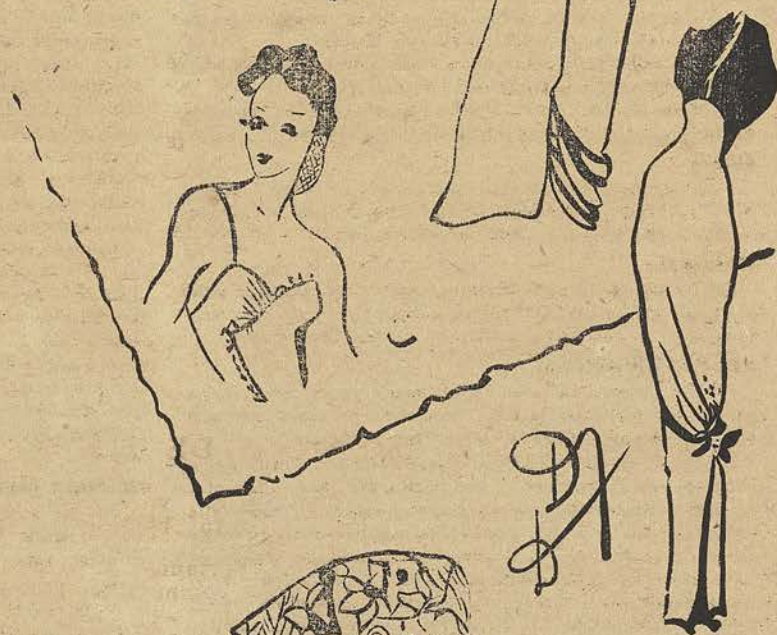
B. — Des drapés dans le bas des jupes : certains sont maintenus par des applications ou un bouquet de même tissu que la veste.

C. — Une mince chaîne de strass éclaire ce décolleté très sobre.

D. — Trois jolies coiffures remarquées ces derniers soirs : un diadème de glaïeuls voilé d'une longue dentelle lamée composait la première ; — une aigrette noire gracieusement arrondie et un jet d'aigrette blanche caractérisaient les deux autres.

E. — Quelques chaussures du soir originales, parmi lesquelles cet escarpin en antilope noire et feutre cyclamen, et cette sandale à haut talon exécutée en deux tissus, imprimé et uni.

F. — Les Hanoïennes ont adopté pour les nombreux dîners en robe longue, l'ample jupe froncée à la taille, et les blouses chemisiers de tous coloris, ou encore certaines blouses d'inspiration orientale.



LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 24 DÉCEMBRE 1944 AU 5 JANVIER 1945

Pacifique.

— Aux Philippines, dans l'île de Mindoro, les aérodromes que les Américains ont réussi à construire à San José, ainsi que leurs points de débarquement dans la baie de Mangarin et le détroit de Surigao ont été attaqués à plusieurs reprises par l'aviation et la marine japonaises. Dans l'île de Leyte, l'avance américaine a atteint Valencia, à 10 kilomètres au nord d'Ormoc. Les Japonais, contre-attaquant, ont réoccupé l'aérodrome de Tanauen.

— Plusieurs raids nippons ont pris pour objectifs les bases aériennes ennemies dans l'île de Saipan.

— Des formations aéro-navales américaines ont bombardé les îles Ogasawara (le 24) et Iwojima (le 28).

— Selon Domei, sur 50 B-29 qui ont attaqué Tokyo le 27 décembre, 14 ont été abattus.

Chine.

— Les aérodromes américains suivants ont été bombardés : Kunming (Yunnan), Lao-ho-kow (Hopei), Ankang (Shansi), Suichwan et Kanchow (Kiangsi).

Birmanie.

On s'attend à un débarquement britannique près d'Akyab (en Arakan), en vue d'appuyer les opérations terrestres du 15^e corps indien au sud de Maungdaw.

Europe orientale.

— En Prusse orientale, les Russes concentrent de gigantesques forces d'artillerie pour triompher des puissantes fortifications que leur opposent les Allemands.

— En Hongrie, Budapest, complètement encerclée, est progressivement occupée, rue après rue, par l'infanterie et les blindés soviétiques ; les combats ont atteint dans ce secteur un degré de férocité inconnu jusqu'ici. Au sud-ouest de la capitale, les Russes sont entrés à Polgardi (à la pointe nord du lac Balaton). Au nord-ouest, les formations blindées du maréchal Tolbukhin, progressant en direction de Bratislava, ne seraient plus qu'à 80 kilomètres de la frontière autrichienne et se prépareraient à lancer une offensive-éclair sur Vienne.

— En Tchécoslovaquie, les Russes progressent au nord d'Esztergom (ville frontière située dans la boucle du Danube) en direction de Levice, le long de la rivière Hron ; au delà de Salgo-Tarjan, ils seraient en vue de Lucenec.

Europe occidentale.

— Sur le front de Hollande, les Alliés ont occupé Winden et Manbach (au sud de Düren). Au nord de Tilbourg, une recrudescence d'activité des patrouilles allemandes le long de la Meuse (traversée aux environs de Kapelle) laisse présager une prochaine offensive dans ce secteur.

— En France, sur le front de l'Atlantique, on ne signale que quelques tirs d'artillerie allemande dans les secteurs de Carnac et de Royan.

— La profonde percée des 20 divisions de von Runstedt à travers les Ardennes en direction de Liège, de Namur et de Sedan est fermement contenue par les Alliés, qui ont réussi, notamment sur le flanc sud des Allemands, à réoccuper de nombreuses localités, en dépit de la puissante opposition des nouveaux chars blindés adverses.

Au nord, le front actuel passe par Montjoie, Malmédy, Stavelot, Saint-Vith (positions tenues aujourd'hui par les Alliés, après avoir plusieurs fois changé de mains) ; Liernex (toujours en possession des Allemands), Grandmenil, Hotton, Marche (réoccupés par les Américains).

Des formations d'assaut allemandes qui s'étaient avancées jusqu'à Ciney (au nord-ouest de Marche) et Celles (au sud-est de Dinant) ont été repoussées.

Depuis Marche, la brèche allemande se trouve donc colmatée jusqu'à Rochefort (aux mains des Américains). Au sud de cette ville la pression américaine maintient les Allemands sur une ligne qui s'incurve jusqu'à Libramont en passant par Saint-Hubert (les Allemands n'ont pas encore évacué ces deux localités).

Sur le flanc sud, l'avance allemande qui avait atteint Libramont, Martelange (sur la route Bastogne-Arlon) et Ettelbruck (au Luxembourg), a été fortement réduite à la suite d'une contre-offensive de la III^e Armée américaine du général Patton. Celle-ci a réoccupé Morhet, Sibret, Bastogne (dont la garnison encerclée pendant une semaine, fut ravitaillée par air), Wiltz (entre Bastogne et Diekirch) et Ettelbruck. Elle attaque actuellement, au nord de Bastogne, en direction de Longchamps.

Au sud-est de Diekirch, les Allemands, qui avaient débordé les défenses alliées jusqu'à Consdorf, ont été reconduits jusqu'à Beaufort et Echternach, à la frontière. Ces deux villes sont retombées aux mains des Américains.

Dans le secteur de Sarrelouis, par contre, les Américains ont été repoussés à l'ouest de la Sarre, entre Dilligen et Ensdorf, sur un front d'environ 4 kilomètres. Combats de patrouilles à Fraulautern. Dans le secteur de Sarrebrück, les Allemands ont également légèrement progressé vers le sud à partir de Bolckingen. Au nord-est de Sarreguemines, ils auraient traversé la Blies. De même, dans le secteur de Wissembourg, l'infiltration américaine aurait été réduite en deçà de la Lauter, sur une profondeur de 20 milles environ.

Europe méridionale.

La VII^e Armée s'aligne le long du Senio sur un front de 19 milles, tandis que les Néo-Zélandais achèvent de réduire Castel-Bolognese (à mi-chemin entre Faenza et Imola).

Une contre-attaque allemande dans la vallée de la Serchio s'est limitée à la réoccupation du village de Gallinane.

Les deux adversaires concentrent maintenant leurs troupes pour se disputer la vallée du Pô.

EN FRANCE

Les souscriptions à l'emprunt.

Paris, 23 décembre. — Dans une allocution radiodiffusée vendredi soir, M. René Pleven, ministre des Finances du G.P.R.F., a indiqué que le total des souscriptions à l'emprunt dépassait 155 milliards.

Les derniers télégrammes reçus du ministère des Finances ont porté ce total à 164.400 millions de francs.

Un accord franco-belge.

Bruxelles, 24 décembre. — Un accord vient d'être conclu entre la France et la Belgique au sujet du rapatriement des Français en Belgique et des Belges en France. L'accord a été signé samedi par M. Bragère, ambassadeur de France à Bruxelles.

Pour les travailleurs français en Allemagne.

Paris, 27 décembre. — Le Journal Officiel annonce que le ministère aux Prisonniers et aux Déportés, a préparé pour un avenir rapproché un envoi de colis mensuels gratuits de 5 kilos à chaque travailleur déporté en Allemagne, y compris les prisonniers de guerre transformés en travailleurs libres.

Pour le ravitaillement de la France.

Paris, 29 décembre. — A Londres, M. J. Monnet ayant présenté les besoins urgents des Français, les autorités ont

accepté de mettre à la disposition de la France des stocks de laine et de coton pour minimiser les délais demandés par les pays producteurs. Avant juin, la France recevra de la laine, du coton, des métaux non ferreux, ainsi que du ravitaillement pour les populations civiles. Quatre navires sont actuellement en chargement pour un premier envoi.

En Amérique, où se trouve actuellement M. J. Monnet, des achats pour le compte de la France ont commencé et un premier chargement de 3.000 tonnes de produits alimentaires et de 15.000 tonnes de matières premières est actuellement effectué.

La remise en état des ports de France.

Paris, 29 décembre. — On annonce officiellement que les ports de Dieppe et de Boulogne sont prêts à rentrer en

activité et qu'ils ont été placés à la disposition des autorités de la Marine française. Les ports de Cannes et d'Antibes seront également disponibles dans un proche avenir.

Déclarations de M. Mendès-France.

Paris, 30 décembre. — M. Mendès-France, ministre de l'Economie du G.P.R.F., parlant à la radio, a rendu hommage aux efforts accomplis par les mineurs pour accroître la production. Il a révélé que le rendement des houillères de Saint-Etienne a atteint 115 % du rendement déjà élevé de 1940, celui du bassin de la Loire 91 %, celui des mines du centre 85 %, des mines de Blanzay 76 %.

Décès de Romain Rolland.

Paris, 1^{er} janvier. — L'écrivain Romain Rolland est décédé le 30 décembre 1944, à Vezelay (Yonne).

LA VIE INDOCHINOISE

22 décembre.

Saigon. — Le Gouverneur de la Cochinchine s'est rendu du 19 au 21 décembre en tournée d'inspection dans l'Ouest cochinchinois.

23 décembre.

Hanoi. — Un arrêté en date du 18 décembre 1944, apporte diverses modifications au Code des impôts sur les revenus.

Hanoi. — Sous la présidence de M. le Résident Supérieur et de M^{me} Chauvet, et en présence de Mgr Chaize, évêque de Hanoi, du général de Froissard-Broissia, l'Association Saint-Vincent-de-Paul et le journal *Tin-Moi* ont organisé, samedi 23 décembre, à l'école Gendreau, un arbre de Noël pour les enfants pauvres.

Le Chef du Protectorat et M^{me} Chauvet furent accueillis à leur arrivée par M. l'Administrateur-maire de Pereyra, entouré de diverses notabilités.

Des allocutions furent prononcées par MM. Mai-van-Hâm, directeur du journal *Tin-Moi*, et Ngô-tu-Ha. Des vêtements et des gâteaux furent ensuite distribués à environ 5.000 enfants.

24 décembre.

Hanoi. — M^{me} Chauvet, entourée de M^{mes} Botreau-Roussel, Bonnaud et Paul, de dames de la Croix-Rouge française, accompagnées par M. le médecin inspecteur général Botreau-Roussel et le médecin-chef de l'établissement, le professeur Montagné, ont pour la Croix-Rouge distribué aux militaires européens et indochinois hospitalisés à Lanessan des cigarettes, des oranges, des douceurs, et leur ont apporté le réconfort de leur présence.

31 décembre.

A l'occasion du Nouvel An, l'Amiral Gouverneur Général de l'Indochine a adressé par Radio le message suivant :

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

Plus encore que les précédentes, l'année qui se termine a vu s'étendre et s'amplifier les terribles ravages de la guerre mondiale.

Malgré les destructions sans précédent qu'elle a apportées à la Mère Patrie, cette année demeurera cependant dans l'Histoire celle tant attendue de la libération de la France.

Elle restera surtout l'année où notre pays, résistant aux convulsions internes qui n'ont pas épargné d'autres Etats, aura retrouvé son unité et donné au monde une nouvelle preuve de sa vitalité et de sa cohésion.

Durant la même période, l'Indochine elle-même a été plus durement touchée par la guerre. Vous avez su faire face avec courage aux contraintes et aux difficultés grandissantes,

Momentanément privés de relations avec la Métropole, vous avez dans votre isolement, mieux encore réalisé que par le passé, la solidarité et la permanence des liens d'allégeance qui unissent l'Indochine à la France.

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

Quatre fois déjà à pareille époque, je vous ai conviés à poursuivre dans l'union et la discipline votre labeur opiniâtre.

En vous renouvelant aujourd'hui cet appel, je vous exhorte à garder plus que jamais au fond de vos cœurs une grande espérance.

Si l'année 1945 doit nous imposer de nouveaux sacrifices, nous saurons les accepter avec vaillance, en pensant que l'Indochine sortira grandie de l'épreuve et plus chère encore à nos cœurs.

L'unité française a sauvé la Patrie de l'effondrement. C'est de même l'union étroite entre Français et Indochinois qui préservera la Fédération, jusqu'au jour où celle-ci pourra enfin retrouver sa place — la première — au sein de l'Empire français reconstitué.

Il n'est pas téméraire d'espérer que l'année 1945 nous apportera à tous cette joie profonde. C'est dans cette pensée de réconfort que je vous adresse mes vœux affectueux pour vous et vos foyers, et que je vous demande, au seuil de l'année nouvelle, de communier dans le même amour de notre Patrie retrouvée.

1^{er} janvier 1945.

Phnom-Penh. — Le lycée Chasseloup-Laubat (Saigon) a battu le lycée Sisowath (Phnom-Penh) par quatre victoires à une dans la coupe Sihanouk. Les épreuves se sont déroulées à Phnom-Penh les 30 et 31 décembre, au milieu d'une grande affluence, en présence de Sa Majesté et du Résident Supérieur.

2 janvier.

Cap Saint-Jacques. — Le Commissaire général Sports-Jeunesse qu'accompagnait le Chef du Service local, a inspecté les jeunes et les sportifs du Cap Saint-Jacques.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Marcel, fils de M. et de M^{me} MAZIERE (22-12) ;
Raymond, fils de M. et de M^{me} LYONNET (24-12) ;
Paul, fils de M. et de M^{me} GUILLLOT (26-12) ;
Monique, fille de M. et de M^{me} ROYERE (27-12) ;
Bruno, fils de M. et de M^{me} CARBONEL (27-12) ;
Danielle, fille de M. et de M^{me} TROUVÉ (29-12) ;
Gilbert, fils de M. et de M^{me} CHANJOU (24-12).

COCHINCHINE

Yvonne, fille de M. et de M^{me} RENAUD ;
 Robert, fils de M. et de M^{me} STATTNER ;
 Christiane, fille de M. et de M^{me} Marcel LUU ;
 Jean, fils de M. et de M^{me} GENEY ;
 Christiane, fille de M. et de M^{me} COLIN ;
 Julie, fille de M. et de M^{me} SCARWELL ;
 Michel, fils de M. et de M^{me} BRUIN ;
 Anne-Marie, fille de M. et de M^{me} CRISLAS (15-12) ;
 Monique, fille de M. et de M^{me} BUCHBACH (14-12) ;
 Géraldine, fille de M. et de M^{me} TO-NGOC-CHAU.

FIANÇAILES.

TONKIN

M. François HILLINE avec M^{lle} Yvonne VILA ;
 M. Armand MERCKFL avec M^{lle} Claudine MOURoux ;
 M. Frédéric CASASSUS avec M^{lle} André RÉPOT.

COCHINCHINE

M. Yves GERMAIN avec M^{lle} Colette CAZENAVE ;
 M. NGUYEN-VAN-BON avec M^{lle} TRAN-THI-TANH ;
 M. William THIBAUT DE CHANVALON avec M^{lle} Jacqueline SOUHALIE.

MARIAGES.

COCHINCHINE

M. Roger LÊ-VAN-HUY avec M^{lle} DAO-THI-HACH (16-12) ;
 M. Alphonse BEZ avec M^{lle} Aline NGUYEN-THI (16-12).

CAMBODGE

M. Hak MONGHENG avec M^{lle} Cheng KIM (20-12) ;
 M. KHUN avec M^{lle} SOPHON (23-12).

DÉCÈS.

TONKIN

M. NGUYEN-KIM-LAN (3-1).

COCHINCHINE

M. Albert BLOCK (14-12) ;
 M. Léon STOECKEL (16-12) ;
 M^{me} Pierre LOUPY (16-12) ;
 M. André AROULE (17-12) ;
 M^{me} Aline QUINTIN, née Lascoux (17-12) ;
 Louis, fils de M. et de M^{me} MAURY (17-12) ;
 M. Louis DUMAS (26-12) ;
 M. NGUYEN-HIEN-NANG (28-12).

CAMBODGE

M^{me} SOM-KOL, née Neak Ruong (12-12) ;
 M. OUM-EK (19-12) ;
 M^{me} HUYNH-THANH-PHUOC, née Tran-thi-Côn (26-12).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ D'une lettre d'une abonnée, nous extrayons ce passage. Au début de l'année nouvelle, il faut le lire comme un message, un message d'espoir, un message de confiance. Merci, chère N. L. C... Des appels comme le vôtre nous font faire un retour sur nous-mêmes, un examen de conscience, et même ceux qui sont éloignés de la foi chrétienne, sauront y trouver un réconfort et cet élan d'amour et de pitié qui nous est plus que jamais nécessaire et sans quoi les meilleures actions ne sont que des gestes privés d'âme et de sens.

... Il est des moments où il vaudrait mieux renoncer à dire : « je », « moi ». Il est des moments où nous-mêmes, notre personne nos émotions, nos sentiments, doivent céder le pas au sentiment collectif. Essayons pendant quelques instants de nous oublier, de ne pas céder à nos craintes personnelles, de ne plus songer à nos intérêts... Nous verrons immédiatement naître en nous une force, un calme inattendus. Disons-nous bien que nous ne sommes plus M^{me}, M^{lle} X... Nous sommes une femme parmi les autres, simplement, une femme qui a un rôle immense à jouer, quelles que soient les circonstances. La santé physique et morale de ceux qui nous entourent, hommes, vieilles gens, enfants, dépend entièrement de nous. A partir de l'instant où l'égoïsme qui est en nous tous, se fonde en un immense souci des autres, en amour, en pitié, une flamme invincible s'allume au fond des êtres.

Faut-il oser le dire, après avoir prononcé le mot « amour », que dans certaines circonstances graves, la hai-

ne est plus que jamais impie. Oublions nos rancunes. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas un mot de pardon à prononcer, un geste de conciliation à accomplir dans le sein même de la famille et du foyer ?

La paix que nous souhaitons voir régner sur le monde, faisons-là d'abord régner autour de nous. Aimons et pardonnons, sans contrôle. Aidons et donnons sans mesure. Le courage des femmes est fait d'immense patience et d'inaltérable douceur. Ne vous permettez jamais d'avoir peur. La peur est contagieuse, mais la force tranquille l'est encore plus... Fermez vos oreilles à tout ce qui peut semer l'inquiétude, et cherchez au plus profond de vous-même l'écho de ces voix intérieures qui vous apportent la certitude d'une immense et divine protection. En nous tous, un Dieu veille... Pour le trouver, il suffit de faire, en soi, taire les passions humaines. Apprenez à prier, ou réapprenez si vous l'avez oublié, mais non pas pour vous seule, non pas pour ceux qui vous tiennent au cœur de plus près ; que votre prière soit un élan immense de pitié pour toute créature humaine.

C'est l'égoïsme qui déchire le monde. Ceux qui prétendent que Dieu est resté sourd à leurs cris ne songent pas qu'ils l'ont invoqué le cœur plein de pensées égoïstes.

Oubliez-vous, mettez-vous au service de tous, attisez en vous une flamme généreuse où se consumeront toutes vos petites considérations personnelles. Et dites-vous, à toute heure, que la vie est plus sage que nos craintes.



LE BRIDGE



par Le POULAIN

N° XV

PARTIE « A »

Enchères du camp défensif.

La relance à saut ne crée pas une situation absolument impérative et si le partenaire est très faible, il doit passer. Elle montre cependant un très beau jeu surtout à la couleur indiquée : aussi doit-on répondre avec un minimum : soit par sans-atout si l'on tient la couleur d'ouverture, soit par un changement de couleur, soit par une simple surenchère.

Exemple :

Nord Ouest Sud
 1 cœur 2 piques —

Est a les mains ci-dessous :

1)	2)	3)	4)
P 10xx	P 10xx	P 10xx	P Vxx
C Rxx	C Axx	C Vxx	C xx
K Dxx	K Rxx	K Rxx	K Rxx
T Vxxx	T Vxxx	T AVxxx	T Axxxx

Il devra faire les réponses suivantes :

- 1) passe 3) trèfles
2) 2 SA 4) 3 piques

En tout cas, il faut toujours se souvenir que l'ouverture étant dans la ligne adverse, seules des mains irrégulières devront être poussées à la manche ou aux chlems.

La relance à saut peut se trouver au niveau de 3, par exemple 1 cœur 3 carreaux ; elle prend alors l'allure d'un barrage, quelque chose comme le trois d'entrée.

Il est évident, en effet, que le partenaire répondra beaucoup plus difficilement sur 3 carreaux que précédemment sur 2 piques ; en particulier à sans-atout ; si la main est forte, il sera donc préférable de faire un contre d'appel d'abord, quitte à montrer ensuite ses carreaux. Exemple sur 1 cœur avec les mains suivantes :

1)	P	Rx	•
	G	x	
	K	ARV9xx	
	T	Rxx	

2)	P	Ax
	C	xx
	K	ARD10xx
	T	RVx

Il faudra dire 3 carreaux avec la main n° 1 mais il sera préférable de contrer d'abord avec la main n° 2.

PARTIE « B »

Enchères Interrogatives du 2^e degré (suite).

2^e Enchères interrogatives dans la même couleur. — Deux cas se présentent encore : ou bien le partenaire a répondu négativement à la première interrogation, ou bien il a répondu positivement.

A. — Après une réponse négative. — Le partenaire répondant doit montrer le contrôle du 2^e tour à la couleur interrogée. Exemple :

Demandes	Réponses	
2 piques	3 piques	atout pique agréé.
4 trèfles ?	4 piques	réponse négative.
5 trèfles ?	5 piques	n'a pas de contrôle des trèfles.
	5 SA	montre Roi ou singleton de trèfle mais pas d'As.

La réponse négative de 4 piques comme nous le savons, en effet, peut cependant comporter le Roi ou singleton à trèfle ; si le demandeur n'a besoin que de ce renseignement, il doit donc réinterroger à trèfle.

Exemple : Application.

P	ADV32
C	R5
K	A82
T	A73

	N	
O		E
	S	

P	R865
C	D103
K	RD74
T	R5

Sud donneur. Comment les enchères doivent-elles être conduites pour aller au petit chlem à pique (Est et Ouest passent).

Sud	Nord
1 carreau	2 piques
3 piques (1)	4 trèfles ?
4 piques (2)	5 trèfles ?
5 SA (3)	6 piques

(1) Pique atout agréé ; (2) réponse négative : a bien le Roi de trèfle mais pas d'As ; (3) montre le Roi de trèfle.

ERRATA

N° 224 — Article sur l'entomologie, page 21, 1^{re} colonne.

Lire : « le trépas mystérieux de ses chers cyrtacanthacris »...

Au lieu de : « le trépas mystérieux de ses chenilles de cyrtacanthacris »...

Horification ! cette huitième merveille du monde qui a un nom à coucher dehors est un orthoptère ! vous en tirez vous-même la conclusion qui s'impose...

Page 26, planche photographique.

Lire : « Attacus Atlas ».

Au lieu de : « Attacus Altas ».

LES ESTAMPES D'« INDOCHINE »

La Revue éditée en tirage de luxe ses plus beaux dessins.

Ces estampes sont sur beau papier Thang-Long velours spécial à la forme, filigrané au nom d'« Indochine » en deux formats 26×36 et 35×48 cm., sorti des cuves de Nguyễn-qui-Ky. Chaque tirage est limité à 57 exemplaires, numérotés et signés par l'artiste, dont 50 de 1 à 50 et 7 épreuves d'artiste de A à G.

Elle sont vendues à des prix variant de 10 à 30 piastres.

La collection des douze premières estampes formera un bel album où voisineront les noms des artistes les plus connus d'Indochine : MM. Nguyễn-gia-Tri, Nguyễn-tuong-Lân, Pham-Hâu, Luong-xuân-Nhi, Tô-ngoc-Vân, etc...

Déjà on peut se procurer à 20 piastres les estampes de :

Nguyễn-gia-Tri, couverture de notre numéro 217 ;

Pham-Hâu, double page de notre numéro 224 ;

et à 10 piastres, celle de Nguyễn-trong-Hop, parue en couverture de ce numéro.

On peut souscrire dès maintenant pour la première série de 12 estampes au prix de 200 piastres au siège de la rédaction de la revue « Indochine ».

Pour répondre à de nouvelles et nombreuses commandes,

L'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

présente la seconde édition

de la

"NOUVELLE TRADUCTION DU KIM VÂN KIÊU"

OPINIONS DE LA PRESSE SUR LA PREMIÈRE ÉDITION :

« ... Cette traduction rend à la fois l'esprit et les charmes littéraires du texte original, ce qui la distingue nettement des autres traductions en français, de l'œuvre incomparable de NGUYEN-DU. Elle doit occuper une place de choix dans la bibliothèque de tout lettré, Français ou Annamite... »

(PATRIE ANNAMITE du 11-9-1944.)

« ... Cette traduction témoigne d'une connaissance très étendue de la culture orientale, des lettres classiques chinoises aussi bien que de la vieille civilisation annamite ; elle témoigne aussi d'une grande sensibilité, d'une compréhension souple de l'eurythmie annamite si différente dans l'expression de la prosodie d'Occident... »

(IMPARTIAL du 12-8-1944.)

« ... Par le soin apporté à reproduire avec exactitude et précision toutes les nuances de la pensée de l'auteur, par son respect des images, des expressions, du mouvement, il est parvenu incontestablement à rendre sensible au public de langue française une très grande part de la beauté, de la noblesse, de la force d'émotion du texte annamite... »

» ... Cette très belle histoire (KIM VÂN KIÊU), infiniment poétique, peut maintenant être connue et comprise par tous ceux qui, vivant en Indochine, aiment le vieux pays d'Annam, si attachant, si évocateur et féérique... »

(L'OPINION du 11-8-1944.)

Un volume de 200 pages, format: 17 x 23.

Édition ordinaire . . . 6 \$ 00, frais d'envoi: 0 \$ 50

Édition de luxe, sur papier

Dai-la impérial. . . 10,00, frais d'envoi: 1,00

Lettres et mandats à adresser au
DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

MAI-LINH

21, Rue des Pipes — HANOI

Muốn khỏi phụ lòng mong đợi của nhiều độc-giả,

THU'-XÃ ALEXANDRE-DE-RHODES

mời tái-bản cuốn

“NOUVELLE TRADUCTION DU KIM VÂN KIỀU”

CÁC BÁO BÌNH-PHÂM:

«... Ngoài sự thưởng-thức về văn-chương bản dịch cuốn *KIM VÂN KIỀU*, ta còn thấy ở đây chứa đựng cả một ý-nghĩa rất cao : sự biểu-thị tính-thần hợp-tác của hai nền văn-hóa Đông Tây...»

(TIN-MỚI, 31-7-1944.)

«... Dịch-giả, vốn người nguyên-thâm hán-học lại giỏi cả quốc-văn, đã vượt được bao nỗi khó-khăn để cố lột hết tinh-thần văn chuyện Kiều và dịch sát nghĩa bằng pháp-văn, mà nhất là những câu dịch cũng văn-chương và rõ nghĩa từng chữ một...»

(TRI-TÂN TẠP-CHÍ, 3-8-1944.)

«... Lỗi dịch trong quyển “*KIM VÂN KIỀU* tân diễn pháp-văn” là một phương-pháp dịch-thuật rất thích-hợp với thời này. Thực là một kỹ-nguyên mới trong cuộc tiến-triển dịch-thuật văn-phẩm Việt-Nam ra tiếng Pháp ở nước ta...»

(TRUNG-BẮC CHỦ-NHẬT, 6-8-1944)

Sách dày 200 trang, khổ 17 × 23, in rất đẹp.

Loại thường 6 \$ 00, cước 0 \$ 50.

Loại giấy Đại-la 10 , 00, cước 1 , 00.

Thư-lừ và bux-phiếu xin gửi về

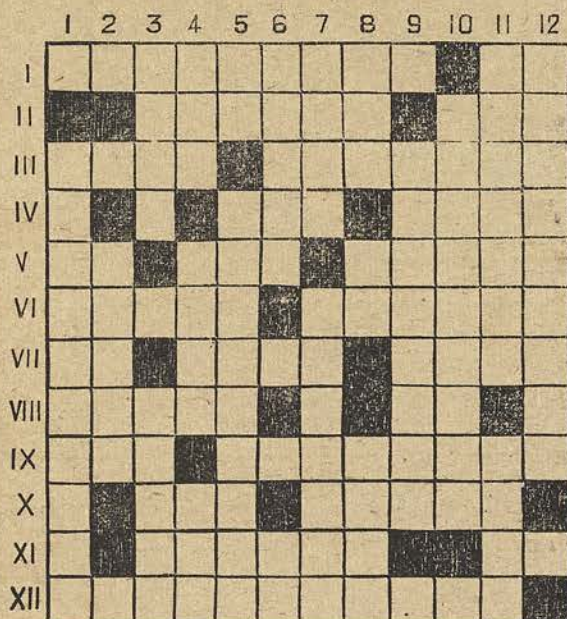
TÔNG-PHÁT-HÀNH

MAI - LINH

21, Rue des Pipes — HANOI

Les mots croisés d'INDOCHINE

Les mots croisés dirigés de G. Rimant.
N° 9. — Cherchez la Femme !



Horizontalement.

- I. — Femme — Lettres de femmes.
- II. — Prénom de femme — N'a pas besoin de soutien, comme chez la femme.
- III. — Sort que fait subir à certain accessoire ménager le trop grand amour de son propriétaire pour les femmes — Ne sort jamais de la bouche d'une honnête femme.
- IV. — L'un des rares trots auxquels acceptent de se laisser mener les femmes — Le mari jaloux craint de l'être de sa femme.
- V. — Nouvelles lettres de femmes — Précède le sacrement qui fait d'une jeune fille une femme — Lorsqu'il se trouve placé derrière ses trois-quarts, est, hélas ! privé de la vue des jolies femmes.
- VI. — Ce que doit être un mari pour sa femme — Quel mari n'est point persuadé que telle est sa femme ?
- VII. — Chez une unique femme — Le classique ne comprend qu'une femme — Prénom de femme (aussi bouleversé que devait l'être, dans une circonstance bien connue, l'une de celles qui le portèrent).
- VIII. — Admis, tel le fait de devoir obéissance et fidélité à son mari, pour une femme — Chez une petite femme.
- IX. — Signifie un droit duquel se réclament souvent les femmes — Vous file sous le nez, mais à l'italienne, et non pas à l'anglaise, comme certaines trop volages femmes.
- X. — Prénom de femme — Devenue légitimement femme (en style familial).
- XI. — Accessoire de toilette indispensable à la femme — Accessoire de travail ou de loisir, suivant les femmes.
- XII. — Femmes de lettres.

Verticalement.

- I. — Femme de lettres.

2. — Agis à la façon d'un mari qui soupçonne sa femme.
3. — Femme de la Bible — Autre femme de la Bible, belle-mère de la précédente.
4. — Ce que, dans ses relations, doit faire toute femme prudente — Bien ténébreux sont ceux que poursuivent certaines femmes — Mieux vaut ne pas trop la serrer à sa femme.
5. — Dernières lettres de femmes — Lettre... de future femme.
6. — Accessoire vestimentaire de la femme — Chez une femme boulotte.
7. — Ne manque pas de piquant, bien que ce ne soit pas une femme — C'est par-dessous cet arc que des flèches sont lancées par les femmes.
8. — Non encore employé comme procédé de conservation par les femmes — Chez une vieille femme — Homme à femmes.
9. — Se rencontrent notamment dans les magasins spécialisés dans les articles pour femmes.
10. — Femme d'une petite ville de l'est de la France.
11. — Femme de lettres — Dans l'antiquité charmait les femmes.
12. — Femme de lettres.

Solution des mots croisés de A. Fréval.

N° 14.



Explications :

- 1 de VI. — A.E.I.O.U. : *Austriæ est imperare*, etc.
- 1 du 7. — S.S. = Sa Sainteté.
- 2 du 10. — Cyrano à Montfleury : « En m'insultant, Monsieur, vous insultez Thalie. » (Rostand.)

ECHECS.

Solution du problème n° 2.

1. I — 5 DTR ad libitum
2. D *
- ou T *
- ou P * mat

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté du 27-8-44).

Le Gérant : PHAM-XY-HOAN.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^o

GRACE A SON COQ DE COMBAT,
 XA XÊ A DÉPOUILLÉ LY TOËT DE TOUT
 L'ARGENT QUE CELUI-CI AVAIT GAGNÉ
 A LA
LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tanagra

TANAGRA MESSIEURS :

RAZRAS, Crème à raser,
 NACRE, Crème adoucissante,
 EAU DE BORÉE, Lotion contre le feu
 du rasoir,
 ELIXIR CAPILLAIRE, Lotion contre
 la chute des cheveux.

Une nouvelle Marque et pourtant bien connue.

SOINS — NETTETÉ — DISTINCTION

PRODUITS PHARMACEUTIQUES



PROPIDEX - ASCIATINE - ORTEDRINE - RHOFÉINE
 SONÉRYL - RUTONAL - STIBYAL - NEPTAL - TOCHLORINE
 RHODAZIL - ALUNOZAL - URAZINE - CORYPHÉDRINE
 GELOBARINE - FORIOD - BAUME RHODIA
 NÉO - DMAGON - SANÉDRINE - INFUNDIBULINE
 SEPTAZINE - NEODMÉTYS - THIAZOMIDE - FLÉTASE
 RHODIACARBINE - CRISALBINE - NÉOCARDYL
 QUINIO - STOVARSOL - MYOCHRYSSINE - KÉLÈNE
 DAGÉNAN - ANTHÉMA - PRÉMALINE
 PROPIDON - QUINACRINE - GARDÉNAL
 ACÉTYLARSAN - STOVARSOL - DMELCOS
 NOVARSÉNOBENZOL BILLON
 ASPIRINE USINES DU RHONE

*justifient par leur efficacité
 le renom mondial de la qualité française*

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à SAIGON : 72, Rue Paul-Blanchy

USINES ÉLECTRIQUES A SAIGON, CHOLON, PHNOMPENH, DALAT

ETUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET REPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation, force motrice, etc...

Registre de Commerce Saïgon n° 278